



# RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

28/06

2022



Agence Livre & Lecture  
Bourgogne-Franche-Comté

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2022 DOSSIER

---

## SOMMAIRE GÉNÉRAL

- p. 3 **TEXTE DES RÉOLUTIONS**
- p. 4 **RAPPORT DU CONSEIL  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**
- p. 4 **RAPPORT MORAL**
- p. 5 **VIE ASSOCIATIVE**
- p. 7 **VIE DE L'ÉQUIPE**
- p. 9 **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**
- p. 40 **BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2021**
- p. 43 **BILAN FINANCIER 2021**
- p. 49 **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2021**
- p. 58 **PROJET 2022<sup>2</sup>**
- p. 78 **BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2022**

## ADRESSE DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION :

25, RUE GAMBETTA

25 000 BESANÇON

ASSOCIATION PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL LE 23/12/17

## TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

28 JUIN 2022

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire (22 juin 2021).

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association, présenté par Évelyne GENY, présidente de l'association.

#### TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021\* et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

#### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

#### CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, déficitaire de 26 501 €, de la manière suivante :

- en totalité au compte de report à nouveau pour la somme de -26 501 €.

#### SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve les projets et le budget 2022.

---

\* Comptes annuels 2021 disponibles sur simple demande auprès de l'Agence Livre & Lecture.

# RAPPORT DU CONSEIL

## À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31.12.2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite du rapport du commissaire aux comptes.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31.12.2021 fait apparaître pour l'association un déficit de 26 501 euros.

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

**- proposition d'affectation de -26 501 € euros au compte de report à nouveau, qui s'élèvera ainsi à la somme de 383 000 euros.**

Nous vous informons également qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation morale et financière de notre association est la suivante :

## RAPPORT MORAL

Après une année 2020 fortement bousculée par la pandémie, avec un resserrement contraint mais toutefois limité de ses actions, nécessitant de multiples adaptations, l'agence a veillé en parallèle à faire évoluer ses pratiques de façon pérenne pour en dépasser les embûches. Ainsi, même si la pandémie n'est pas totalement oubliée, la caractéristique essentielle de 2021 s'apparente-t-elle à un retour à la normale dans l'exécution des missions de l'agence, augmenté de la tenue de quelques actions reportées et de nouvelles missions.

**Une dernière touche a été apportée à la structure de l'organigramme de l'équipe**, affinant la mise en adéquation des missions et des fiches de postes au regard des missions et actions de l'agence, le tout en conformité avec la convention collective nationale ÉCLAT et afin de préparer sa révision (avenant 182), en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Si l'agence, comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activité, a bien réalisé en 2021 les actions inscrites au projet qui vous a été présenté lors de la précédente assemblée générale, et joué à plein son rôle d'interface entre l'État, la Région et les professionnels du livre et de la lecture, elle a été amenée à répondre à de nouvelles sollicitations : ainsi, dans le cadre du plan de relance 2021-2022, il s'est agi de construire et faire place à un nouveau chantier : **« Jeunes en Librairie », dispositif confié à l'agence par la DRAC.**

Autre chantier important lancé en 2021 suite à l'obtention de fonds du Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture) après la réponse de l'agence à l'appel à projets national Patrimoine écrit : **le signalement des fonds patrimoniaux conservés en région dans le Catalogue collectif de France.** Une opération portée par 2 catalogueuses itinérantes recrutées en novembre.

Autre caractéristique de l'année, et non la moindre: **2021 clôt la première convention triennale de l'agence**, convention durant laquelle la coopération et le dialogue avec ses deux partenaires – État et Région – ne se sont pas démentis, entre autres en maintenant depuis la création de l'agence des rencontres régulières au sein d'un comité de suivi tripartite. Aujourd'hui est donc l'heure du bilan, mais surtout de la **projection vers un nouveau projet et une nouvelle convention, tous deux triennaux.**

Quant aux adhésions, elles ont à nouveau une tendance à la hausse, et retrouvent pratiquement leur nombre d'avant-pandémie.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui soutiennent l'agence et contribuent au développement de ses missions : nos précieux partenaires publics État & Région, les adhérents & bénévoles, les administrateurs, l'équipe dans son ensemble, et le bureau pour son engagement sans faille.

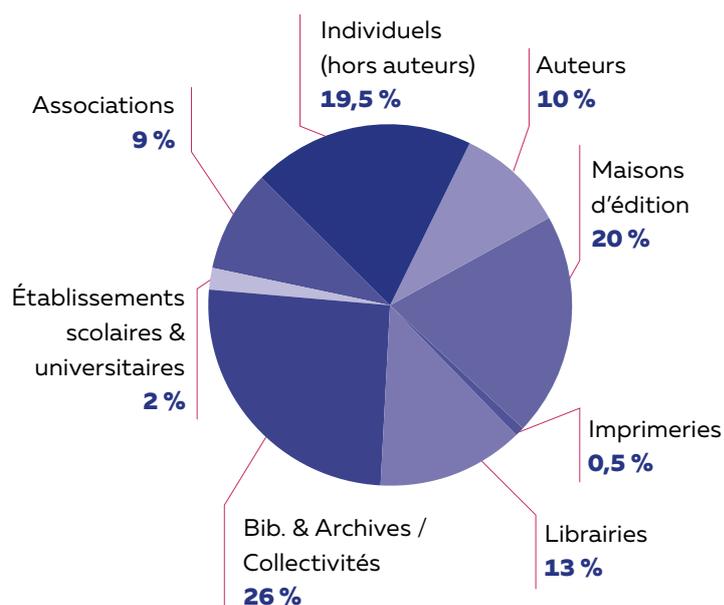
**Évelyne Geny,**  
Présidente

## VIE ASSOCIATIVE

### LES ADHÉRENTS

L'agence compte **219 adhérents pour l'année 2021.**

TYPE	2021		2020	
	NB	%	NB	%
Auteurs	22	10	23	11
Maisons d'édition	43	19,6	42	20,1
Imprimeries	1	0,5	1	0,5
Librairies	28	12,8	20	9,6
Bib. & Archives / Collectivités	57	26	53	25,3
Établissements scolaires et universitaires	4	1,8	3	1,4
Associations	21	9,6	24	11,5
Individuels (hors auteurs)	43	19,6	43	20,6
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>100</b>	<b>209</b>	<b>100</b>



### VIE DE L'ASSOCIATION

<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE</b>	22 juin
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	26 janvier, 9 avril
<b>BUREAU</b>	31 mars, 17 septembre
<b>COMITÉ DE SUIVI (ALL + DRAC + RÉGION)</b>	4 octobre

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À COMPTER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2021**

<b>MEMBRES DE DROIT</b>		
Monsieur le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté		
Madame la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté		
<b>COLLÈGE A (COLLECTIVITÉS, ORGANISMES)</b>	<b>REPRÉSENTANT</b>	<b>ENTRÉE</b>
Lycée Pasteur Mont-Roland de Dole (39)	Nathalie BRAY	2019
Université de Franche-Comté	Jeanne-Marie JANDEAUX	2019
Éditions de La Passerelle (39)	Philippe THIÉFAINE	2019
Ville de Salins-les-Bains (39)	Élodie CUNY	2020
Ville de Chenôve (21)	Chantal FERREUX	2020
Éditions Rhubarbe (89)	Alain KEWES	2020
CC Gevrey-Chambertin et Nuits-St-Georges (21)	Sylvain FRANÇONNET	2021
Ville de Besançon (25)	Marie-Claire WAILLE	2021
Librairie Autrement dit (21)	Maryline COLOMBET	2021
<b>COLLÈGE B (INDIVIDUELS)</b>	<b>QUALITÉ</b>	<b>ENTRÉE</b>
George BASSAN	Libraire en retraite (89)	2019
Marie GRANDCHAMP	Libraire (71)	2019
David HOUZER	Bibliothécaire (70)	2019
Laetitia BUCHON-DAGET	Présidente de l'association Tandem (58)	2020
Géraldine COURTOIS	Bibliothécaire (71)	2020
Jean-Claude SOSNOWSKI	Bibliothécaire (21)	2020
David BALL	Auteur (25)	2021
Françoise BARRÈS	Bibliothécaire en retraite (25)	2021
Évelyne GENY	Responsable éditoriale en retraite (25)	2021

**COMPOSITION DU BUREAU**

Évelyne GENY	Présidente
George BASSAN	Vice-présidente
Marie-Claire WAILLE	Vice-présidente
David HOUZER	Trésorier
Sylvain FRANÇONNET	Trésorier adjoint
Géraldine COURTOIS	Secrétaire
Françoise BARRÈS	Secrétaire adjointe

## VIE DE L'ÉQUIPE

### LE PERSONNEL

Effectif 2021 : 17 salarié(e)s correspondant à 12 ETP

<b>Nicolas BIGAILLON</b>	Assistant sectoriel Vie littéraire & Développement de la lecture	Temps partiel (CDI)	Depuis 04/2019
<b>Floriane CAPRIOLI</b>	Chargée de mission Économie du livre - Librairie	Temps plein (CDI)	Depuis 06/2021
<b>Marion CLAMENS</b>	Directrice de l'agence	Temps plein (CDI)	Depuis 01/2007
<b>Christine COUET</b>	Administratrice	Temps plein (CDI)	Depuis 07/2021
<b>Maud CURTHELEY</b>	Chargée de mission Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014
<b>Géraldine FAIVRE</b>	Cheffe de projet Petites Fugues & Vie littéraire	Temps plein (CDI)	Depuis 05/2000
<b>David FINOT</b>	Chargé de mission Économie du livre - Édition	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2013
<b>Axelle HOFFNER</b>	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 11/2021
<b>Sylvain LOUX</b>	Chargé de mission Économie du livre	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2014 Jusqu'à 03/2021
<b>Marion MASSON</b>	Chargée de mission Vie littéraire & Développement des publics	Temps plein (CDD)	Depuis 11/2020
<b>Léa MAUVAIS-GONI</b>	Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/2014
<b>Pascale MILLY</b>	Chargée de mission Patrimoine écrit	Temps plein (CDI)	Depuis 01/1998
<b>Céline ORRY</b>	Administratrice	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014 Jusqu'à 04/2021
<b>Anne-Gaëlle QUIVY</b>	Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2019
<b>Maud RIFFAY</b>	Accueil, secrétariat & Vie associative	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2010 Jusqu'à 06/2021
<b>Camille VACELET</b>	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 11/2021
<b>Alice ZUNINO</b>	Directrice du secteur Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/1994

## › Formation du personnel :

### Christine Couet :

« Logiciel de comptabilité », Elyps'6 : Dijon, 27 juillet

### Maud Curtheley :

« Signalement des fonds anciens », BnF : visioconférence, 23 juillet

### Sylvain Loux :

« L'étude de marché en librairie », L'École de la librairie et la Fill : visioconférence, 6 janvier

## › Réunions FILL :

### Commissions sectorielles :

Patrimoine écrit & Lecture publique	17 mai
Groupe de travail Signalement	13 décembre
Économie du livre	4 février, 3 mai
Vie littéraire	25 juin
Information & Communication (dont les « petits-déjeuners de la Fill-info »)	9 mars, 8 avril, 6 et 21 mai, 1 <sup>er</sup> juin, 8 juillet, 3 et 7 septembre, 2 décembre

### Réunions associatives, statutaires et des directeurs de SRL (concernent la directrice uniquement) :

Réunions des coprésidents	1 <sup>er</sup> , 15, 19 et 23 février, 8 avril, 2 juillet, 26 août et 2 septembre
CA	9 novembre
AG	28 juin
Réunion avec le Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture)	8 juillet
Réunion avec le Centre national du livre	11 octobre
Réunion des directeurs de SRL	12 novembre
Groupe de travail « 40 ans de la loi Lang »	12 mars, 8 avril, 4 mai, 10 septembre, 22 octobre
Groupe de travail « Observation de la crise »	19 janvier, 8 mars, 26 avril, 18 octobre

## › Participations et interventions diverses :

- Comités de lecture de la Région (dispositifs d'aides à la création et à l'édition) : 15 mars, 28 juin, 20 septembre
- Commission Économie du livre de la Région Grand Est : 15 avril, 9 septembre, 14 décembre
- Intervention auprès du Master 2 Métiers du livre (uB) : 23 septembre
- Présentation de l'édition en Bourgogne-Franche-Comté aux agents de la bibliothèque municipale de Dijon : 23 septembre
- Comité de pilotage de L'Échappée littéraire (Région) : 23 mars, 7 décembre
- Comité de pilotage de Clameur(s) (Ville de Dijon) : 30 mars
- Réunions Livres dans la Boucle (Le Grand Besançon) : 18 mars, 8 avril, 15 juin
- Comités de pilotage et technique de Jeunes en librairie : 30 avril, 29 septembre
- Comité d'orientation d'Éducagri éditions : 1<sup>er</sup> juillet
- Mercredi de l'EAC (DRAEAC) sur Jeunes en librairie : 26 mai
- Accueil d'un groupe d'étudiants dans le cadre de la formation PEAC (DRAEAC) : 3 décembre
- Jury « Si on lisait à voix haute » (DRAEAC – académie de Besançon) : 22 février

PAGES 9 > 39



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

# SOMMAIRE

## p.12 **I - INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS**

- 1- CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX & NATIONAUX
- 2- ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- 3- VEILLE & OBSERVATION
- 4- ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS
- 5- RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL
- 6- LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

## p.17 **II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**

### 1 - ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

- 1.1 Économie du livre
- 1.2 Bibliothèques & Patrimoine écrit
- 1.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture

### 2 - FORMATION

- 2.1 Relais d'information sur les formations existantes
- 2.2 Formations & Journées d'étude
- 2.3 Catalogue régional de formations dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit

### 3 - DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

- 3.1 Économie du livre
  - 3.1.1 Édition
  - 3.1.2 Librairie: « Mon Libraire, mon univers »
- 3.2 Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- 3.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
  - 3.3.1 Répertoire enrichi des auteurs implantés dans la région
  - 3.3.2 Des soutiens partenariaux ponctuels pour la vie littéraire

## p.25 **III - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE**

### 1- PLAN DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DANS LE CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE (CCFR)

### 2- LE POLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)

### 3- PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL & PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE

- 3.1 La bibliothèque bourguignonne
- 3.2 La Bibliothèque numérique des sociétés savantes de Bourgogne (bnssb)
- 3.3 Les plans de conservation partagée
  - 3.3.1 Les collections pour la jeunesse
  - 3.3.2 Les périodiques

p.28  **IV - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS**

**1 - LES PETITES FUGUES**

**2 - RÉSIDENCES D'AUTEURS**

**3 - ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES**

3.1 Partenariats pour l'éducation artistique et culturelle

3.2 Prêts de matériel pédagogique

**4 - LECTURE -JUSTICE & LECTURE-SANTÉ**

p.36  **V - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES**

**1 - BASES DE DONNÉES ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

**2 - STRATÉGIE NUMÉRIQUE**

2.1 Site Internet : [www.livre-bourgognefranche.comte.fr](http://www.livre-bourgognefranche.comte.fr)

2.2 Communication événementielle

2.3 Lettre d'information électronique

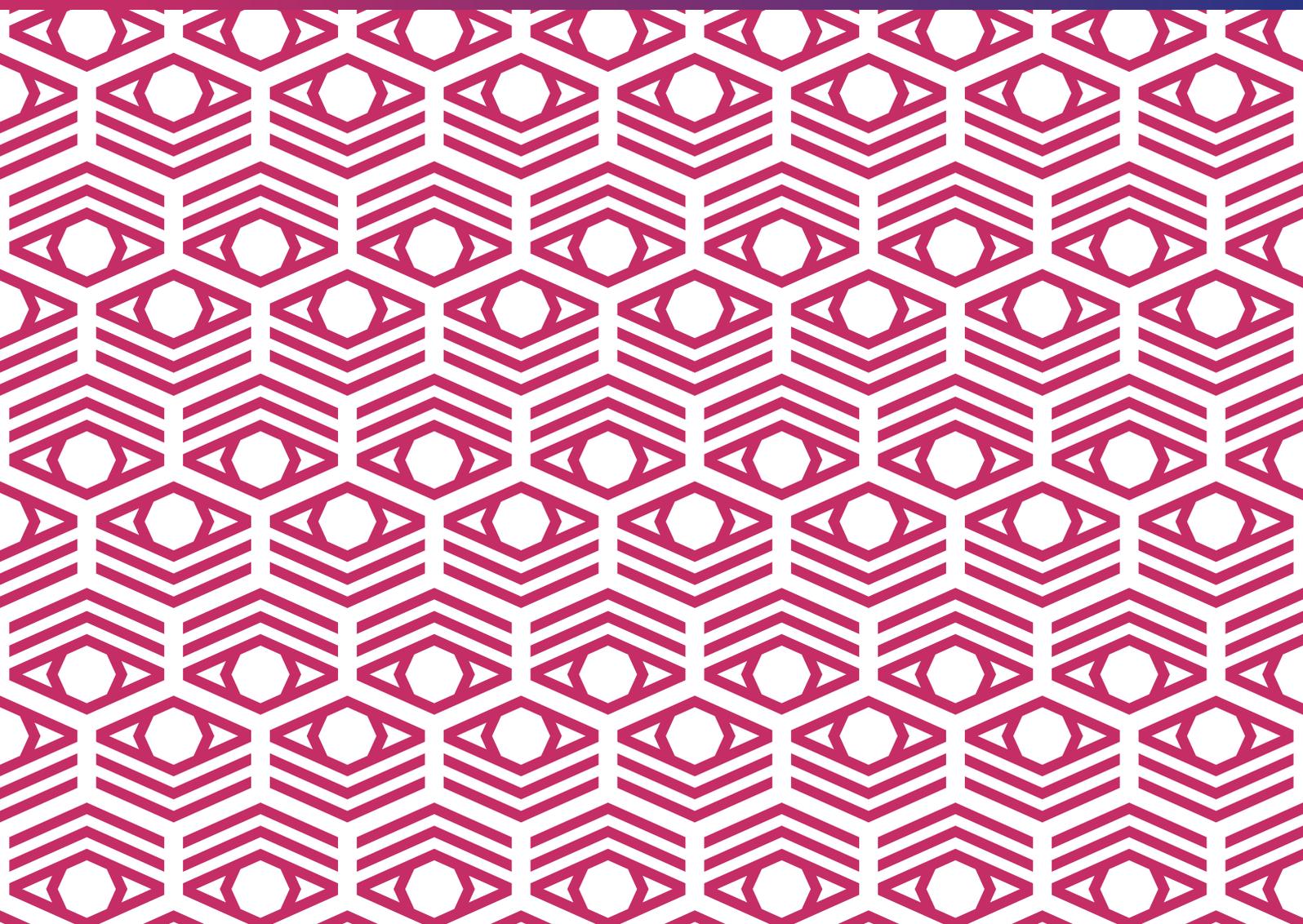
2.4 Réseaux sociaux

**3 - DOCUMENTATION**

**4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS**

I

# INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS



## 1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX ET NATIONAUX

### ► Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)

Le dispositif des « pôles associés régionaux » a été créé dans la première moitié des années 2000, lors de la mise en place du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère de la Culture.

L'objectif est de **valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises par le recensement, le signalement et la valorisation numériques de leurs collections patrimoniales.**

En 2021 : poursuite des objectifs inscrits à la convention quinquennale 2020-2024 du pôle associé. Cf. ci-après.

## 2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

► Participation de l'agence au comité de lecture du dispositif d'aide à l'édition indépendante et à la création (bourse de création pour les auteurs de la région, et de résidence pour les auteurs hors région).

En 2021, l'agence a participé aux 3 comités de lecture, les 15 mars, 28 juin et 20 septembre.

► Production d'un avis technique pour les dossiers d'aides aux librairies instruits par les services de la Région.

En 2021, 9 librairies (4 en 2020) ont sollicité un soutien de la Région pour des projets d'investissement. 6 l'ont obtenu, les 3 dossiers restants seront traités début 2022.

## 3 - VEILLE & OBSERVATION

À travers le recensement des acteurs du livre, le suivi des situations individuelles, une observation de terrain, l'exploitation de données recueillies ou d'études nationales et des travaux d'analyse réguliers, l'agence peut produire **chiffres-clés, notes stratégiques et autres indicateurs d'aide à la décision publique.**

Sur commande, elle est par ailleurs en capacité de mener des **études spécifiques.**

► En 2021, afin d'adapter son accompagnement et d'informer et outiller ses partenaires publics, et aux côtés d'autres structures régionales pour le livre, **l'agence a poursuivi son observation des incidences de la crise sanitaire sur la filière du livre (cf. Étude d'impact menée en 2020).**

Dans ce cadre, des échanges réguliers auprès de panels régionaux d'acteurs du livre ont eu lieu, dont les remontées ont fait l'objet de « chroniques » nationales, après avoir été analysées et synthétisées par la Fédération interrégionale du livre et de la lecture - Fill (cf. ci-après).

## 4 - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS

Pour l'ensemble de ces manifestations, l'agence met son ingénierie à la disposition de partenaires publics et, pour l'Échappée littéraire notamment, effectue le portage financier d'une partie de l'opération.

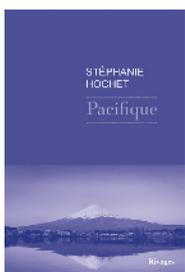
► **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional : novembre à mai.

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

### Sélection 2020/2021

- *Pacifique*, Stéphanie Hochet - Payot & Rivages
- *Cent millions d'années et un jour*, Jean-Baptiste Andréa - L'Iconoclaste
- *La Route des Balkans*, Christine de Mazières - Sabine Wespieser
- *Le Sourire du scorpion*, Patrice Gain - Le mot et le reste
- *Dans le même bateau*, Zelba - Futuropolis
- *Dans les forêts de Sibérie*, Virgile Dureuil - Casterman
- *Les Oiseaux ne se retournent pas*, Nadia Nakhlé - Delcourt
- *Les Zola*, Alice Chemama & Méliane Marcaggi - Dargaud

## Lauréates 2021 :



**Stéphanie Hochet**

pour son roman  
*Pacifique* (2020)



**Nadia Nakhlé**

et sa bande dessinée  
*Les Oiseaux ne se retournent pas* (2020)

## Sélection 2021/2022 :

- *Le dernier inventeur*,  
Héloïse Guay de Bellissen – Robert Laffont
- *Les danseurs de l'aube*,  
Marie Charrel – Les éditions de l'Observatoire
- *Aussi riche que le roi*, Abigail Assor – Gallimard
- *Comme des bêtes*, Violaine Bérot – Buchet-Chastel
- *Blanc autour*, Wilfrid Lupano & Stéphane Fert – Dargaud
- *Le discours de la panthère*,  
Jérémie Moreau – Éditions 2024
- *Lisa et Mohamed*,  
Julien Frey & Mayalen Goust – Futuropolis
- *Radium Girls*, Cy – Glénat



## › Résidence d'auteur croisée entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat (août)

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidature dédié à l'auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat.

### Auteurs bénéficiaires en 2021 :

- **Paul Morris**, accueilli durant le mois d'août à la Maison des artistes d'Edenkoben.
- **Marcus Braun**, accueilli de mi-septembre à mi-octobre à la Cité du Mot, à La Charité-sur-Loire.

## › Marché des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté, organisé par la Ville de Dijon: le 5 juin.

Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence a coordonné la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce marché annuel qui se tient dans le cadre des Rencontres littéraires Clameur(s).

→ **L'événement a réuni 20 exposants: 19 maisons d'édition** (accompagnées de 45 de leurs auteurs) et 1 atelier de typographie / sérigraphie.



## › Stand des éditeurs en région dans le cadre de « Livres dans la Boucle », manifestation organisée par le Grand Besançon : du 17 au 19 septembre.

En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

→ **16 éditeurs exposants**, accompagnés de 38 de leurs auteurs, ont été réunis au centre diocésain pour 3 jours d'un festival repensé dans sa configuration pour la deuxième année consécutive.

Dans ce cadre, l'agence a également proposé **4 rencontres (autour de la poésie, du policier, du patrimoine local et de l'art)** valorisant ainsi 7 auteurs participants et leurs éditeurs.

### ► Jeunes en librairie

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens et lycéens de toutes filières, qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires.

**Il comprend de nombreux objectifs pédagogiques et culturels et se caractérise notamment par l'acquisition individuelle d'un livre par chaque élève lors de la visite d'une librairie.** Pour beaucoup de jeunes, il s'agit de leur première visite, ou de leur première visite sans accompagnant familial. Déployé initialement dans les académies de Bordeaux et de Lille à la fin des années 2000, le programme est progressivement étendu au sein des régions Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France et a été récemment mis en place à Mayotte. La crise sanitaire et économique a conduit le ministère de la Culture à proposer de le généraliser dans tous les territoires en tant qu'instrument de relance économique et culturelle.



Début 2021, la DRAC a missionné l'agence afin que celle-ci devienne opératrice du dispositif (cf. Partie IV.3.1).

## 5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL

L'agence se fait le relais de l'ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux : dispositifs d'aide publics, appels à projets, appels à candidatures, etc. auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L'agence communique en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant, voire incitant, les professionnels de la région à s'y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

En 2021, en partenariat avec le Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ) et le Centre national du livre (CNL), l'agence a organisé une **réunion d'information et d'échanges sur la manifestation Partir en livre (cf. Partie II.2).**

## 6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

De statut associatif, la Fédération rassemble au sein d'un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation :

- des structures régionales pour le livre (agences et centres régionaux du livre),
- des collectivités territoriales,
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l'État, la Fill est un espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action et offre des outils pertinents pour l'élaboration de politiques culturelles innovantes.

Pour réaliser ses missions, la Fédération s'organise autour d'un centre de ressources, de commissions thématiques et de projets transversaux, et organise séminaires et journées d'étude.

**L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill.** À ce titre, elle participe régulièrement et activement aux groupes de travail.

**C'est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l'agence consolide son rôle d'interface entre les institutions et les professionnels.**

**Projets Fill 2021 auxquels l'agence a contribué :**



» « **Le livre face à la pandémie, acte I : Chronique de la crise dans neuf régions françaises** »

Synthèse interrégionale des études d'impact de la crise menées par 9 structures régionales pour le livre (SRL) au printemps 2020, parue en **janvier 2021**.

**Reposant sur les réponses de 1 553 professionnels du livre** aux questionnaires

diffusés par 9 SRL, dont l'agence, cette synthèse laisse une large place aux témoignages et donne un aperçu sensible des conséquences de la crise. Au-delà, c'est une vision interprofessionnelle globale qui est partagée, mettant en lumière les mécanismes de retombées en cascade des difficultés d'un segment de la chaîne sur tous les autres, qu'aucune autre étude n'a mise en évidence. Enfin, à partir de ce retour sur le choc du premier confinement, cette étude identifie des points de vigilance pour une observation de cette crise durable.



» « **Le livre face à la pandémie, acte II : Faire, défaire, tenir** »

Paru en **juin 2021**, l'acte II de ces *Chroniques* témoigne d'une crise qui dure : moral en baisse, remise en question de certaines pratiques professionnelles, recours plus ou moins bien vécu au numérique pour que vive la littérature malgré tout. Interrogés par les agences

participantes, **80 professionnels du livre, de la lecture et de l'écriture** ont apporté leur touche à cette chronique en forme de tableau impressionniste, disant comment ils perçoivent, analysent, redoutent, surmontent la crise actuelle, les difficultés rencontrées, les solutions expérimentées, les espoirs et les découragements. Unique en son genre, cette observation de terrain présente le témoignage des acteurs ; les invisibles de la chaîne du livre ; les solidarités entre les acteurs, ou encore les initiatives et innovations nées de la crise. Elle vient enfin nuancer le discours médiatique prédominant qui se fonde quasi exclusivement sur « l'exceptionnelle résilience » de la filière livre.

» Réalisation en 2020 et lancement en 2021 d'un site Internet, type *vade-mecum*, entièrement dédié à la **construction d'une offre de lecture en établissements de santé et médicosociaux**.



» Acquisition d'un **outil de simulation destiné à réaliser des études de marché pour les entreprises de librairie**, et formation des chargés de mission Économie du livre au sein des SRL à l'utilisation de cet outil.

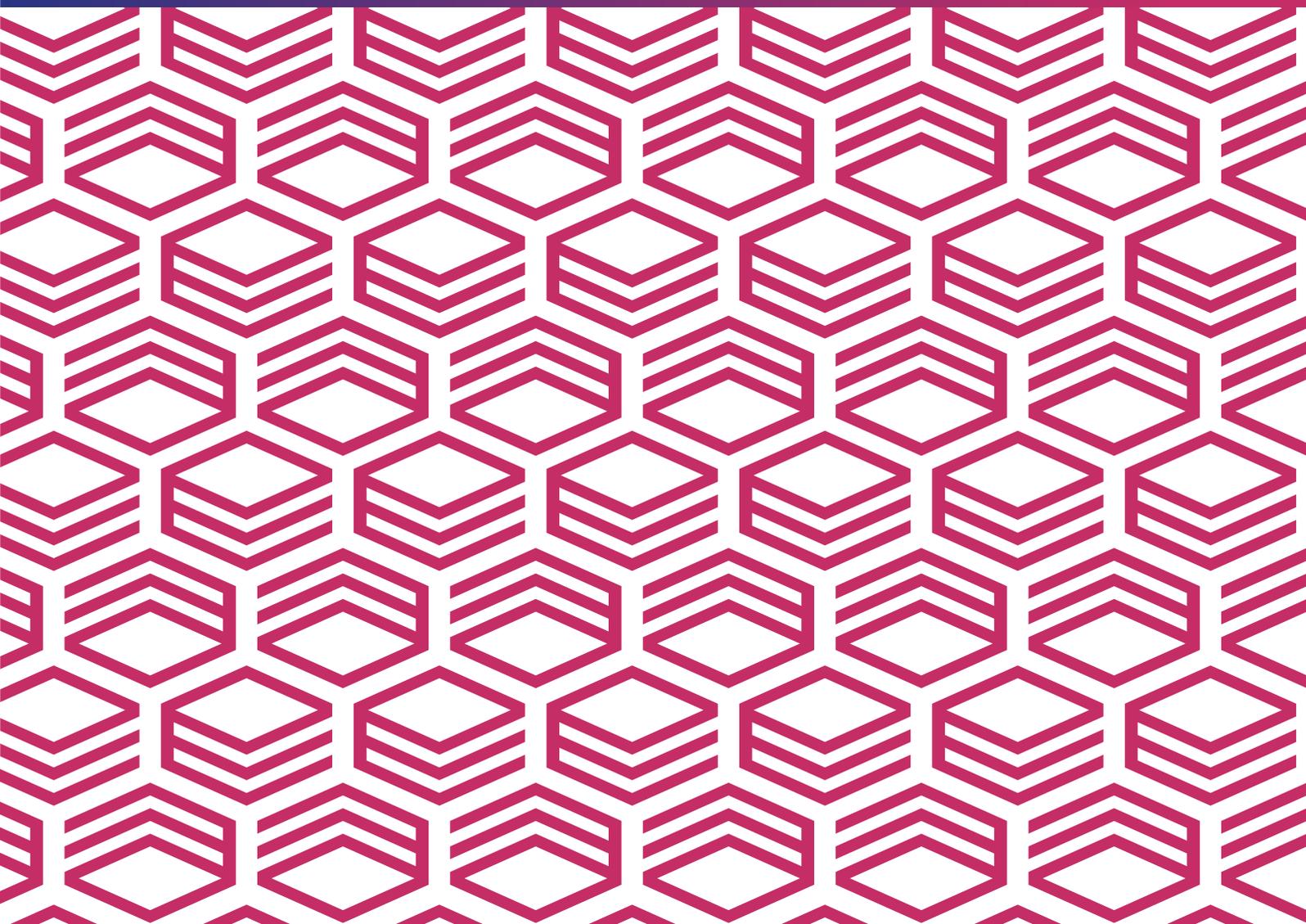
» **2021 : la loi Lang fête ses 40 ans !**

La Fill s'est associée au Syndicat de la librairie française (SLF) et à d'autres représentants de la chaîne du livre pour mener campagne commune à l'occasion de cet anniversaire et proposer une journée interprofessionnelle qui s'est tenue le 8 novembre (**cf. Partie II.2.2**).

» Réalisation d'un **dossier documentaire commun consacré à l'égalité Femme / Homme** dans la filière livre. Le dossier a été publié le 8 mars 2022.

II

# DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE



# 1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

## 1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

➤ **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

→ **30 sollicitations émanant de maisons d'édition et structures éditoriales.**

→ **25 sollicitations émanant de librairies.**

➤ **Actualités 2021** des entreprises de librairie :

- **4 créations :** Le Hamac à Arbois (39) ; L'Arbre sans fin à Pesmes (70 – librairie dite « éphémère ») ; La Librairie du coin à Chauffailles (71) et Le Baron perché à Saint-Gengoux-le-National (71) ;
- **1 fermeture :** Edelweiss à Champagnole (39) ;
- **3 transmissions achevées :** Librairie Rousseau à Pontarlier (25) ; Les Cahiers Lamartine à Cluny (71 – réouverture prévue début 2022) ; Rendez-vous avec la nature – À livre ouvert à Chagny (71).



En outre, 3 librairies sont en phase de transmission et 2 en vente.

➤ **Accompagnement spécifique renforcé :** diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

→ **2 librairies ont bénéficié d'un diagnostic de leur situation économique et financière** réalisé par Michel Ollendorff : toutes 2 en phase de transmission.

→ **1 éditeur** a bénéficié d'un diagnostic renforcé en vue d'un projet de développement.

## 1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

**Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel de conservation, de valorisation et de médiation (aspirateurs à filtre absolu, thermo hygromètres, lutrins, malle pédagogique...) ; mise en réseau, etc. :**

- pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales
- pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion
- dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales)
- diagnostic et conseils sur la sécurité des collections
- dans le cadre d'actions d'animation

L'agence accompagne ou poursuit par ailleurs son accompagnement auprès des bibliothèques sur des questions liées à **l'état sanitaire, le classement, la désaffectation des ouvrages, la restauration, la sûreté et/ou le signalement des collections.**

→ **18 bibliothèques accompagnées** sur des questions liées à l'état sanitaire, le classement, la désaffectation des ouvrages, la restauration, la sûreté et/ou le signalement des collections.

### 1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa **mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets** : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- Orientation éditoriale et juridique des auteurs
- Accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs
- Aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.)
- Soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité via une « Charte nationale des manifestations littéraires » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture – Fill (cf. ci-avant) en 2019, en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, etc.)

→ **34 sollicitations émanant d'organismes de manifestations, enseignants, collectivités ou autres porteurs de projets.**

→ **21 sollicitations d'auteurs.**

## 2 - FORMATION

### 2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions.

Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations.

### 2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence met en œuvre un **programme de formations spécifiques par secteur d'activités**, dont certaines font l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes.

Elle organise par ailleurs des **journées d'information et d'étude interprofessionnelles** sur des sujets intéressants et nourrissant l'ensemble des professionnels du livre, mais

aussi potentiellement les étudiants de la filière.

Les thématiques développées et étudiées dans ce cadre sont le plus souvent en prise directe avec l'actualité (juridique, économique, technique, éditoriale professionnelle, etc.) et l'évolution des métiers. L'intérêt de cette offre est en outre l'ouverture sur l'interprofession, qui permet aux professionnels du livre de croiser leur expérience et leur savoir-faire.

En 2021, **17 formations, journées d'étude ou d'information ont été programmées, au bénéfice de 367 professionnels.**

À ces formations, il convient d'ajouter celles qui furent organisées dans le cadre des Petites Fugues (cf. ci-après) : **au nombre de 5, elles ont rassemblé 85 participants.**

Soit, en tout pour 2021 : **22 formations, journées d'étude ou d'information au bénéfice de 452 professionnels.**

#### ➤ Édition

→ **Réunion d'information et d'échanges avec le Bureau international de l'édition française (BIEF)**, le 4 mars en visioconférence.

**Nombre de participants : 11**

→ **Bien gérer sa maison d'édition**, les 8 et 9 avril au format hybride. Formation animée par Hervé de Langre, consultant.

**Nombre de participants : 5**

#### ➤ Librairie

→ Réunion d'information sur 3 dispositifs dédiés : **Pass Culture, e-Carte Avantages Jeunes et Jeunes en librairie**, le 7 juin en visioconférence.

**Nombre de participants : 18**

→ **Plateformes en ligne**, le 5 juillet en visioconférence. Formation animée par Mathilde Rimaud, pour le cabinet Axiales.

**Nombre de participants : 5**

→ **Dynamiser son rayon bande dessinée**, le 25 octobre au format hybride. Formation animée par Pierre Pulliat, pour L'École de la librairie.

**Nombre de participants : 11**

## › Lecture publique

→ **Inclusion numérique : quelle place, quel rôle pour les bibliothèques ?**, le 7 octobre à Besançon.

Journée professionnelle organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté.

**Public visé :** bibliothécaires, travailleurs sociaux, tout médiateur en contact avec un public en situation d'illectronisme.

**Nombre de participants : 40**

→ **Bibliothèques en territoire : la lecture publique à l'échelle de l'intercommunalité**, le 9 décembre à Dole.

Journée professionnelle organisée en partenariat avec le CNFPT et la DRAC Bourgogne-Franche-Comté.

**Public visé :** élus, directeurs des affaires culturelles, acteurs culturels dont les bibliothécaires.

**Nombre de participants : 31**

## › Patrimoine écrit

→ **3 ateliers « Provenances »**, les 14 janvier (visioconférence), 10 juin (Dijon) et 23 septembre (Belfort).

Ateliers animés par les conservateurs patrimoniaux et bibliothécaires spécialisés : Marie-Claire Waille, Mathilde Siméant, Sébastien Langlois, Jean-Baptiste Grange et Séverine Hammache, selon le lieu d'accueil.

**Nombre de participants : 30 (dont 10 pour chaque atelier)**



→ **Présentation du Catalogue Collectif de France (CCFr)**, les 18 et 25 mars en visioconférence. Par Véronique Falconnet, cheffe de service du CCFr à la Bibliothèque nationale de France, et son équipe.

**Nombre de participants : 15**

→ **Traitement des archives et des manuscrits en bibliothèque**, 2 sessions en visioconférence, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, puis les 29 et 30 novembre, animées par Jérôme Sirdey, conservateur à la bibliothèque municipale de Lyon.

**Nombre de participants : 23 (dont 12 à la première session et 11 à la seconde)**

→ **Enrichir ses collections patrimoniales : quelle politique d'acquisition pour quel projet culturel ?**, le 14 octobre au format hybride (à Besançon et diffusion en direct), dans le cadre de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

**Nombre de participants : 65**

## › Interprofession

→ **Matinée d'échanges et d'information au sujet de « Partir en livre »**, le 6 mai en visioconférence. Un temps d'échanges organisé en partenariat avec le Centre national du livre et le Salon du livre et de la presse jeunesse.

**Public visé :** acteurs du livre, responsables de collectivités territoriales, associations, centres de loisirs, offices de tourisme, relais d'assistantes maternelles.

**Nombre de participants : 42**

→ **Régime, calcul, paiement, déclaration : comment rémunérer les auteurs ?**, le 19 mai en visioconférence.

Formation organisée en partenariat avec la Société des Gens de Lettres.

**Public visé :** bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires, gestionnaires d'établissements scolaires et universitaires.

**Nombre de participants : 31**

→ **En 2021, la loi Lang a 40 ans !**, le 8 novembre à Dijon et en visioconférence. Une journée d'étude nationale organisée par 5 structures régionales pour le livre, dont l'agence, et la Fill et en partenariat avec 5 universités.

À Dijon, en partenariat avec le Master 2 Métiers du livre, l'agence a proposé une table ronde réunissant 6 professionnels du livre autour d'un modérateur, intitulée : « D'hier à aujourd'hui : le prix unique du livre et ses incidences sur la filière ».

**Nombre de participants : 40, dont 30 étudiants**



## 2.3 CATALOGUE RÉGIONAL DE FORMATIONS DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En accord avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF. Ce comité est un lieu d'échanges sur les pratiques de formation et de réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Une part des travaux menés par le comité de pilotage depuis sa création fin 2018 a abouti à **la mise en ligne d'un catalogue régional de formations commun sur le site web de l'agence, en janvier 2021**. Ce nouvel outil est pensé pour répondre aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région, mais aussi pour faciliter l'accès à l'offre de formations.

**En 2021, l'agence a intégré plus de 150 formations dans le catalogue commun.** Cette rubrique est la 3<sup>e</sup> la plus consultée du site web de l'agence, enregistrant 1 400 visites entre janvier et décembre 2021.

Les réflexions concernant l'harmonisation des formations de base des bibliothèques départementales ont abouti à la proposition d'un socle commun de formation comprenant 6 grandes thématiques et des modules complémentaires facultatifs en fonction des besoins et des spécificités territoriales. Ces réflexions se poursuivront en 2022.

L'agence s'est par ailleurs rapprochée de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a développé une base de données spécifique pouvant répondre en partie aux contraintes du projet de création de base de données de formateurs. Une demande de devis d'adaptation est à l'étude.

## 3 – DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

### 3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

#### 3.1.1 Édition

► Aide à la **mobilité et la diffusion** pour les éditeurs

L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région. Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs sur ces salons et se déplace avec eux sur tout ou partie de leur durée.

En 2021, l'agence a reconduit son accompagnement sur les 6 salons suivants :

→ **Salon L'Autre Livre de printemps** à Paris, 5 au 7 mars

**[annulé – COVID-19]**

→ **Forum du livre** à Saint-Louis, 16 au 18 avril

**[annulé – COVID-19]**

→ **Marché de la Poésie** à Paris, 9 au 13 juin,

reporté du 20 au 24 octobre.

**11 éditeurs présents.**

→ **Salon L'Autre Livre** à Paris, 5 au 7 novembre,

reporté aux 27 et 28 novembre.

**7 éditeurs présents** dont 1 pour la première fois.

→ **Festival du livre de Colmar**, 27 et 28 novembre.

**6 éditeurs présents** dont 2 pour la première fois.

→ **Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil**,

du 1<sup>er</sup> au 6 décembre.

2021 marque la **première année de participation collective des éditeurs de la région**, via un financement exceptionnel du stand par l'agence. Une participation renouvelée en 2022 sera étudiée, mais non garantie.

**4 éditeurs présents.**



### ► Catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté

Le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est pensé comme un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse. Son premier numéro a été lancé en 2020.

#### → Catalogue 2020-2021

Ce deuxième numéro, présentant une sélection de **150 titres pour 41 maisons d'édition**, a été tiré à 2 000 exemplaires et diffusé en **mars 2021** auprès de 1 400 partenaires (bibliothèques, éditeurs, librairies régionales et nationales, presse, institutions). Il est également diffusé sur l'ensemble des salons que l'agence soutient tout au long de l'année.



© Collectif mbc

#### → Catalogue 2021-2022

L'agence a lancé au second semestre la confection du catalogue 2021-2022, en s'appuyant sur la contribution des éditeurs.

Il compte environ 150 titres pour 45 maisons d'édition. Sa diffusion a été réalisée en mars 2022.

### 3.1.2 Librairie: « Mon libraire, mon univers »

À travers « Mon libraire, mon univers », l'agence souhaite rendre visible la vitalité du réseau des quelque 90 librairies et librairies-papeteries-presse indépendantes en Bourgogne-Franche-Comté, traduire la singularité de ces commerces, promouvoir, encourager et valoriser le développement d'animations de qualité sur le territoire régional.

« Mon libraire, mon univers » est un dispositif partenarial de soutien au programme d'animation tout au long de l'année, porté par l'agence, à destination des librairies, entré en vigueur en juin 2019.

C'est aussi une **bannière régionale fédératrice** et une identité graphique déclinée en supports de communication.

#### « Mon libraire, mon univers » : programme d'animation en librairie

**Objectifs :** ce dispositif partenarial vise à soutenir tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.

→ **En 2021, 6 librairies** ont signé des partenariats avec l'agence pour bénéficier d'un soutien dans le cadre d'un programme d'animation.

**18 événements** ont pu se tenir en librairie.



À titre d'exemples, l'agence a ainsi pu apporter un partenariat financier pour les événements suivants :

- Librairie Guivelle à Lons-le-Saunier : atelier jeunesse « Jura sur mer » animé par Mathilde Poncet & Gwenaël David dans le cadre de Partir en livre.
- Les Oiseaux de nuit à Saint-Amand-en-Puisaye : lecture musicale du *Baron perché*.
- Les Sandales d'Empédocle à Besançon : balade littéraire avec le comédien Charlie Bardelot, journée de présentation de la maison d'édition L'Atelier des Noyers.
- Zadig à Saint-Claude : rencontre avec Pierric Bailly pour *Jim*, son dernier roman paru chez P.O.L.
- Librairie Polinoise à Poligny : rencontre avec Jean-Paul Didierlaurent.

### 3.2 PATRIMOINES ÉCRITS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération **Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté (4 mois, de juillet à octobre), qu'elle a initiée et coordonne.**



En 2021, 51 établissements des 8 départements se sont inscrits à l'opération qui s'est déroulée du 3 juillet au 31 octobre sur la thématique : « Les figures de nos histoires ».

Ont été proposés 36 expositions et 111 rendez-vous (visites de fonds, visites d'expositions, ateliers, présentations de documents spécifiques...).

L'agence a conçu, en lien avec le collectif MBC, et mis en œuvre sur le territoire régional une large campagne de communication autour de cette opération, valorisant ainsi les établissements partenaires.

53 % des établissements ont répondu au questionnaire-bilan, qui totalisent un peu plus de 10 000 visiteurs (contre 9 000 en 2020, pour 32 % de répondants).

96 % estiment cette opération incitative ; 83 % ont proposé des animations en lien avec la thématique « Les figures de nos histoires », plébiscitée par les participants.

#### ► Supports imprimés et diffusion

Un programme détaillé (15 500 exemplaires), deux formats d'affiches (1 750 exemplaires), une déclinaison de 4 cartes postales (8 000 exemplaires) et des badges (1 050 exemplaires) ont été diffusés auprès de l'ensemble des établissements participants, auprès d'un réseau de structures régionales (librairies, bibliothèques, CDI, offices de tourisme, lieux culturels...) et nationales (agences régionales du livre), ainsi qu'à la presse.

Depuis 2020, ces supports sont enrichis d'une « boîte à outils » numérique, sur la page dédiée du site Internet de l'agence, proposant au téléchargement l'ensemble des visuels liés à la manifestation, mais aussi communiqué et dossier de presse.



### › Campagne d'affichage

Une campagne d'affichage s'est déroulée sur les réseaux Decaux des villes de Dijon, Besançon, Belfort, Vesoul, Mâcon et Beaune, soit **97 affiches**, durant toute la période de la manifestation.

### › Campagne web

- Depuis 2020, **une page dédiée à la manifestation** est présente sur le site de l'agence : [www.livre-bourgognefranche-comte.fr/patrimoines-ecrits-en-bourgogne-franche-comte](http://www.livre-bourgognefranche-comte.fr/patrimoines-ecrits-en-bourgogne-franche-comte) permettant la diffusion du programme numérique et des éléments de communication. Cette page dédiée comptabilise **637 visites de juillet à octobre 2021**.

- **Facebook: 5 685 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur la page Facebook de l'agence : [www.facebook.com/LivreLectureBFC/](http://www.facebook.com/LivreLectureBFC/)  
- **Instagram: 6 490 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur le compte Instagram de l'agence : [www.instagram.com/livrelecture\\_bfc/](http://www.instagram.com/livrelecture_bfc/)  
- **Twitter: 9 260 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur le compte Twitter de l'agence : [twitter.com/ALL\\_BFC](https://twitter.com/ALL_BFC)  
- **1 lettre d'information spéciale** envoyée pour annoncer la programmation et **6 lettres d'information** envoyées durant le temps de la manifestation avec relai des animations dans la partie « Agenda ».

### › Capsules vidéo [NOUVEAUTÉ 2021]

En 2021, l'agence a par ailleurs impulsé la création de **courtes capsules vidéo**, invitant les partenaires volontaires à créer un format de 3 minutes autour d'une œuvre ou d'une collection, d'un métier du patrimoine écrit, d'un atelier créatif.

**Plusieurs partenaires se sont inscrits dans cette démarche et ont conçu 13 capsules vidéo, accessibles sur le site de l'agence.**



### › Partenariats et relais presse

- une campagne de **spots radio a été organisée sur France Bleu**, avec la diffusion de messages sur les antennes locales de Belfort, Montbéliard, de Besançon et de France Bleu Bourgogne, durant la semaine précédant les Journées européennes du patrimoine ;  
- **le partenariat avec le magazine Diversions** a été renouvelé cette année, incluant une manchette de couverture sur l'édition estivale puis celle d'octobre, la parution d'un article dans le magazine et la réalisation de reportages vidéo sur les expositions du musée Magnin et des archives départementales du Doubs.

Dans le cadre du programme 2021, l'agence a par ailleurs organisé une **journée d'étude à portée nationale intitulée : « Enrichir ses collections patrimoniales : quelle politique d'acquisition pour quel projet culturel ? »** (cf. ci-avant « Formation »).

## 3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

### 3.3.1 Répertoire enrichi des auteurs implantés dans la région

Fin 2021, l'agence souhaitait pouvoir publier un nouvel outil à l'attention de tout porteur de projets souhaitant faire intervenir un auteur « de proximité » : **le répertoire enrichi des écrivains, illustrateurs et traducteurs de la région**.  
Projet reporté à 2022-2023, faute de temps.

### 3.3.2 Des soutiens partenariaux ponctuels pour la vie littéraire

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence peut proposer son partenariat selon des modalités définies au cas par cas.

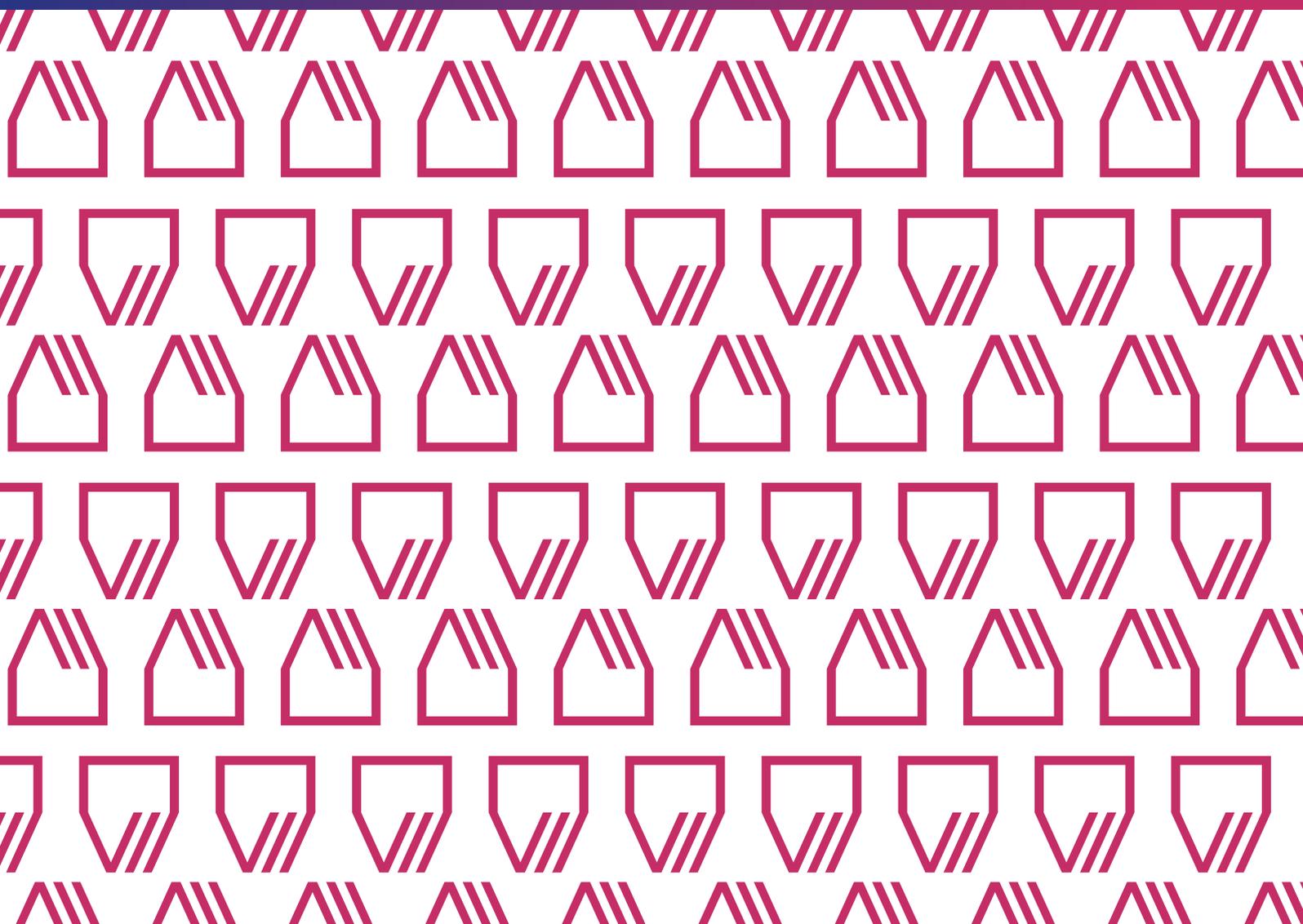
En 2021, 2 coproductions :

- **Juin: Lecture poétique musicale** autour d'un tableau de Gustave Courbet, en lien avec le poète **François Migeot** et les éditions de **L'Atelier du Grand Tétras**, à la Ferme Courbet de Flagey.  
- **Mai: Journée consacrée à la poétesse Marie Noël** dans le cadre du week-end d'inauguration du théâtre de verdure de la Maison Marie-Noël à Auxerre et portée par la Cie Odala: implication d'une classe de 2<sup>de</sup> du lycée Jacques-Amiot, conférences et lectures.

**[Projet reporté en raison de la crise sanitaire]**

# III

## COOPÉRATION DOCUMENTAIRE



## 1 - PLAN DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DANS LE CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE (CCFR)

Le ministère de la Culture (Service du livre et de la lecture), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche jusqu'en 2025.

Dans cette perspective, l'agence s'est engagée aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF dans cet ambitieux projet régional.

En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèques ;
- le signalement des imprimés antérieurs à 1811.

Les premières opérations de signalement, fondées sur l'étude du diagnostic réalisé en 2019 auprès d'une trentaine de bibliothèques (hors bibliothèques classées) du « reste à signaler », ont été lancées par l'agence dès 2020, hors appel à projets du ministère de la Culture.

**En 2021-2022, la priorité est donnée à la poursuite du signalement des manuscrits et des fonds d'archives dans le Catalogue général des manuscrits.**

L'agence a ainsi répondu à l'appel à projets national Patrimoine écrit du ministère de la Culture et obtenu une réponse favorable pour **signaler 45 fonds**

**de 7 bibliothèques municipales de la région** (Auxerre, Clamecy, Gray, Mâcon, Montbéliard, Nevers et Salins-les-Bains) dans le cadre d'un financement à hauteur de 80 %.

**Deux catalogueuses itinérantes ont été recrutées par l'agence à l'automne 2021.** Formées au catalogage en XML-EAD et au logiciel TapIR par la coordinatrice du programme national de signalement des manuscrits de la BnF, elles ont débuté les opérations de signalement (classement, cotation, catalogage) en novembre dans les médiathèques de Clamecy et Salins-les-Bains.



## 2 - LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)

► **Convention régionale quinquennale 2020-2024 aux côtés de la DRAC**

Les orientations définies pour le prochain quinquennal :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté selon les termes définis ci-avant,
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF,
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

► **Numérisation de la presse locale ancienne**

**Coordination et préparation du marché de numérisation de la presse locale ancienne de la BnF avec l'expertise des collections du *Bien public* (1848-1945)** conservé

à la bibliothèque municipale de Dijon et aux Archives départementales de Côte-d'Or (mise en place d'un rétroplanning, récolement des fascicules du *Bien public*, attribution d'un lot de numérisation, renseignement de l'espace coopération de la BnF, préparation du convoiement de la collection, etc.).

**Les volumes du *Bien Public* ont intégré les chaînes de numérisation de la BnF en avril 2021. L'ensemble des fichiers numérisés est disponible et consultable en ligne sur la bibliothèque numérique Gallica.**



Afin de valoriser le chantier de numérisation du *Bien public*, un reportage vidéo a été réalisé par l'agence de communication Les Archimèdes. Ce reportage donne la parole à :

- Ségolène Garçon-Toitot, Directrice adjointe des archives départementales de Côte-d'Or,
- Caroline Poulain, Directrice adjointe de la bibliothèque municipale de Dijon,
- Françoise Chidaine, Bibliothécaire, gestionnaire des collections de périodiques à la bibliothèque municipale de Dijon.

**Cette vidéo a été diffusée en janvier 2022.**



## 3 - PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL & PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE

### 3.1 LA BIBLIOTHÈQUE BOURGUIGNONNE

La Bibliothèque bourguignonne est un catalogue collectif en ligne regroupant 42 établissements documentaires de Bourgogne, signalant plus de 120 000 références bibliographiques et donnant accès à plus de 10 000 documents numérisés sur Gallica et la bibliothèque municipale de Dijon. Ce catalogue est coproduit par l'agence et la bibliothèque municipale de Dijon, en partenariat avec la BnF.

En 2021, dans la logique du plan de signalement des collections patrimoniales de Bourgogne-Franche-Comté (cf. ci-avant), l'agence a étudié la **possibilité de signaler l'ensemble des notices dans le Catalogue Collectif de France (CCFr) aux côtés de la bibliothèque municipale de Dijon**, coproductrice de la Bibliothèque bourguignonne et de la Bibliothèque nationale de France.

### 3.2 LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE BOURGOGNE (BNSSB)

Créé en 2013, ce portail numérique est destiné à valoriser les publications de sociétés savantes de Bourgogne numérisées dans le cadre d'un partenariat avec la BnF. **En 2021, une rubrique dédiée aux sociétés savantes a été créée sur le site de l'agence** depuis l'onglet « Lecture publique & Patrimoine » puis « Patrimoine d'intérêt local » incluant un lien direct vers les publications numérisées sur Gallica. À terme, cette rubrique succédera à la BnssB.

### 3.3 LES PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques. Chacun de ces plans s'organisant aujourd'hui encore sur les anciens modèles, d'une part territoriaux et d'autre part de fonctionnement des structures préalablement existantes, une réflexion est nécessaire sur la faisabilité d'une harmonisation à l'échelle de la nouvelle région.

**Enjeux et objectifs** pour les bibliothèques impliquées :

- Enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble
- Enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace
- Enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation
- Enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers

#### 3.3.1 Les collections pour la jeunesse

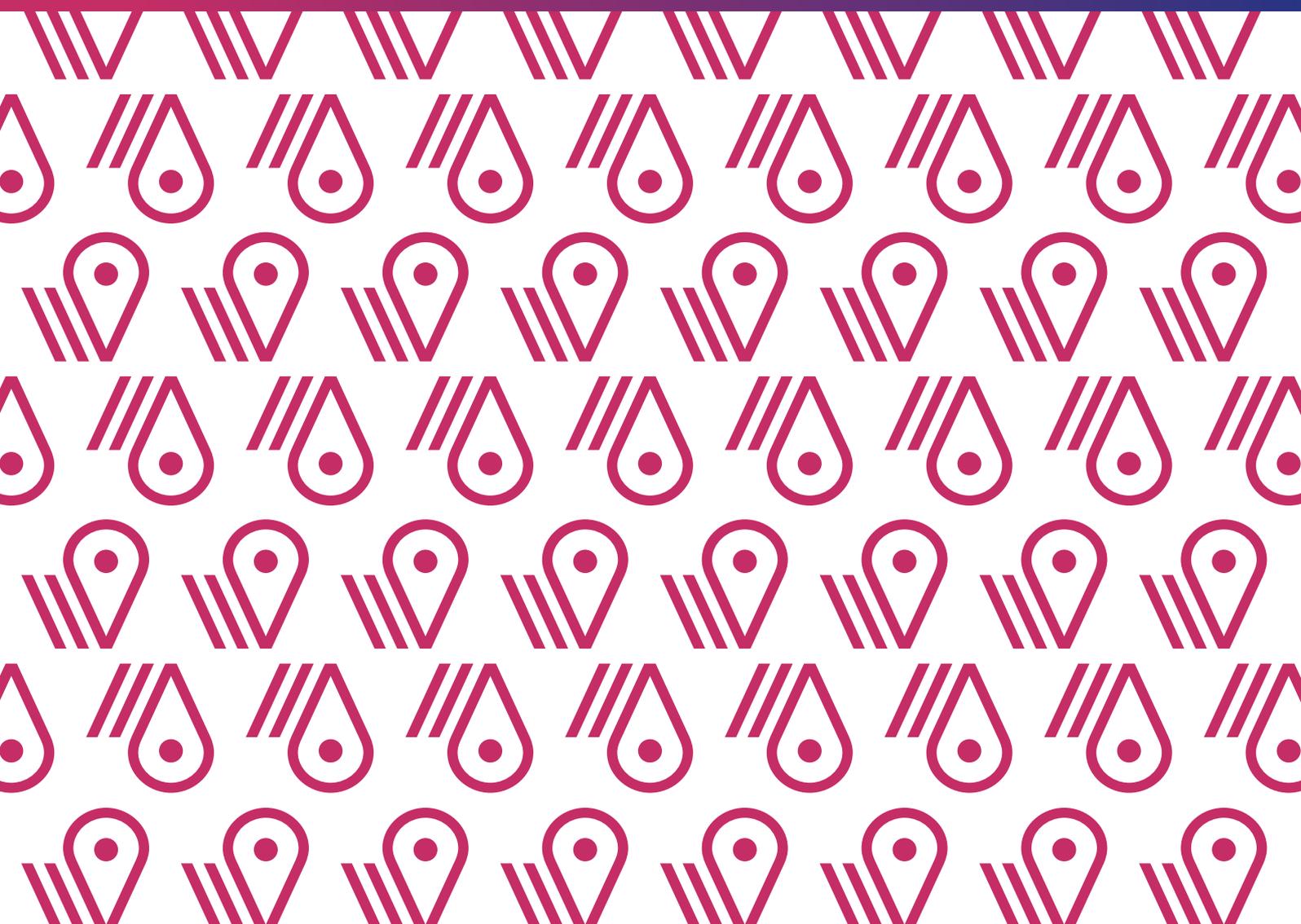
**En 2021, 2 éditeurs, 24 collections disparues et 8 auteurs** ont nouvellement intégré le plan de conservation des livres pour la jeunesse.

#### 3.3.2 Les périodiques

Les plans des deux anciennes régions totalisent près de 1 600 titres de périodiques conservés par 60 établissements documentaires. Une réflexion sur l'harmonisation des plans a été lancée par l'agence en 2018 mais n'a pu être poursuivie à ce jour.

# IV

## DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS



# 1 - LES PETITES FUGUES : EN 2021, LE FESTIVAL A FÊTÉ SES 20 ANS !

Bilan général complet disponible sur simple demande auprès de l'agence.

La 20<sup>e</sup> édition du festival s'est déroulée du 15 au 27 novembre 2021, sur l'ensemble du territoire régional, soit dans les 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté.



Pour cette édition anniversaire, ce sont 23 auteurs qui ont parcouru pendant deux semaines villes et villages de la région, à la rencontre des lecteurs, parfois dans les lieux les plus reculés, à l'occasion de **144 rencontres**.

Ils ont été accueillis dans des collèges et lycées, à l'Université, et ont échangé avec les publics des bibliothèques, des librairies, mais aussi d'autres lieux plus atypiques : anciennes forges, musée des nourrices, maison des sciences de l'homme et de

l'environnement, communauté Emmaüs, maison d'arrêt, hôpital... Pas moins de **15 430 kilomètres ont été parcourus** par les auteurs, l'équipe de l'agence et les bénévoles !

## › Les Petites Fugues en chiffres

- **23 auteurs** invités dont plusieurs ayant participé aux Petites Fugues durant les éditions précédentes, au cours des 20 dernières années,
- Des invités « spéciaux » : auteurs, éditeurs, traducteurs ont été conviés à dialoguer avec les auteurs invités,
- **15 artistes associés** : metteurs en scène, comédiens et musiciens,
- **157 partenaires mobilisés**,
- **12 petites formes et entretiens croisés** : des rencontres en duo, trio ou quatuors, où la littérature se mêle à d'autres formes artistiques,
- **144 rencontres**, à raison de **2 rencontres par jour pour les auteurs, dont 70 rencontres scolaires et 74 rencontres publiques**.

## › La programmation

**12 petites formes et entretiens croisés** inédits ont été créés, temps de dialogue des auteurs et de leurs œuvres, de la littérature et d'autres disciplines artistiques : des

coulisses de l'écriture (avec une plongée dans les « fabriques de l'écriture » des masters de Création littéraire et des rencontres entre auteurs et éditeurs) aux compagnonnages littéraires (entretiens croisés) et aux rencontres associant la littérature à d'autres formes artistiques (petites formes), le programme imaginé proposait de fertiles et nombreuses résonances.

L'agence s'est entourée de 2 metteurs en scènes, mais aussi de professionnels, comédiens et musiciens pour la réalisation de ces temps forts.



© Les Archimèdes

**23 auteurs invités** dont 3 ayant un lien avec la région : Jean d'Amérique, **Pierric Bailly**, **Anne-Laure Bondoux**, Nicole Caligaris, Pascal Dessaint, Arnaud Dudek, Mathilde Forget, Valentine Goby, Maylis de Kerangal, Nathalie Kuperman, Denis Lachaud, Douna Loup, Jean-Pierre Martin, Jean-Claude Mourlevat, Colin Niel, Sylvain Pattieu, Sylvain Prudhomme, **Yves Ravey**, Camille Reynaud, Olivia Rosenthal, Lionel Salaün, Joy Sorman et Hélène Villovitch.



© Les Archimèdes



© Les Archimèdes

**Un réseau de 157 partenaires mobilisés :** bibliothèques, établissements scolaires, librairies, mais aussi hôpitaux, structures médico-sociales, un centre de détention et une maison d'arrêt, des associations et structures culturelles. Parmi ces lieux, des écrans tour à tour grandioses et intimistes ont accueilli des petites formes et entretiens croisés : la Saline royale d'Arc-et-Senans, les Forges de Pesmes, le Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique (Alligny-en-Morvan), le théâtre Ledoux, la Maison des sciences de l'Homme et de l'environnement à Besançon, la Maison du Peuple à Saint-Claude, la salle de musiques actuelles de Scey-sur-Saône ou encore un restaurant à Champagnole.

**70 partenaires scolaires** (39 collèges et 31 lycées) mobilisant **1 911 élèves**.

**87 partenaires accueillant une rencontre publique**, dont :  
- **5 avec un public spécifique :** bibliothèque de l'Hôpital à Besançon, bibliothèque de la maison d'arrêt de Besançon, centre hospitalier de Novillars, centre hospitalier Louis-Pasteur à Dole, centre de détention de Joux-la-Ville.  
- **12 nouveaux :** médiathèque La Passerelle à Ornans, association À la Lueur des Contes à Valentigney, médiathèque de Coubertin à Besançon, médiathèque de Pierrefontaine-les-Varans, médiathèque du Centre culturel des Cordeliers à Lons-le-Saunier, médiathèque d'Arinthod, l'Atelier de l'Exil à Lons-le-Saunier, association Les Genêts à Fresse, Association AC'BIZ'ART à Dampierre-sur-Salon, bibliothèque de Chargey-lès-Gray, médiathèque de Delle, médiathèque Auguste-Vautherin à Châtenois-les-Forges.

**34 librairies partenaires** pour assurer la vente des livres ou accueillir un ou des auteurs dans le cadre d'une petite forme et d'une rencontre.

### › Fréquentation

Une très légère baisse par rapport à 2019, due sans nul doute aux contraintes sanitaires. **3 629 personnes ont assisté aux rencontres** avec des auteurs, contre 3 959 en 2019, dont :

- 1 718 personnes pour les rencontres publiques (577 pour les petites formes) ;
- 1 911 élèves.

### › Préparation & Formations

→ **[NOUVEAUTÉ 2020] Des dossiers pédagogiques et culturels sur l'œuvre de chacun des auteurs invités**  
Réalisés par une équipe comptant désormais 6 rédacteurs, tous enseignants de lettres, et constitués en partenariat avec l'Éducation nationale, ces dossiers ont été mis à la disposition de l'ensemble des partenaires courant

septembre sur le site du festival. Leur caractère pérenne et partageable constitue pour l'agence et pour l'ensemble des acteurs culturels une précieuse ressource.

→ **Des éléments biobibliographiques sur chaque auteur disponibles en ligne** dès l'été sur le site du festival.

→ **[INÉDIT 2021] Des capsules vidéo de présentation des auteurs**, composées d'une présentation de l'auteur par un partenaire du festival (libraire, bibliothécaire, enseignant, etc.) suivie d'une lecture par un comédien professionnel, réalisées par Les Archimèdes.

→ **Des échanges quotidiens** avec les partenaires accueillant une rencontre.

→ **7 journées de formation**, dont **3** en partenariat avec l'Éducation nationale (inscription au Plan académique de formation – PAF), **rassemblant 85 participants**.

- **9 et 10 septembre à Alligny-en-Morvan : « Lire à voix haute »**, formation animée par Jean-Philippe Naas, metteur en scène.

**Nombre de participants : 21**



- **10 septembre à Alligny-en-Morvan : « Se familiariser avec les auteurs invités »**, formation animée par Cathy Jurado et Marion Perrier, enseignantes.

**Nombre de participants : 21**

- **16, 21 et 24 septembre, respectivement à la médiathèque de Frasne (25), de Mandeure (25) et de Chargey-lès-Gray (70) : « Comment aborder par la voix l'œuvre des auteur(ric)e(s) invité(e)s »**, formations animées par Catherine Cretin, comédienne et metteuse en scène.

**Nombre de participants : 18**

- **1<sup>er</sup> octobre à Besançon** : « *Speed dating avec les (œuvres des) auteur(ric)e(s) invité(e)s aux Petites Fugues* », formation assurée par l'équipe de rédacteurs ayant réalisé les dossiers culturels et pédagogiques sur les auteurs invités : Cathy Jurado, Béatrice Lécroart, Adeline Moritz, Gérard Oustric, Marion Perrier et Stéphanie Ruffier.

**Nombre de participants : 25**

- **7 octobre à Besançon** : « *Préparer et animer une rencontre avec un auteur* », formation animée par Géraldine Faivre, Agence Livre & Lecture.

**Nombre de participants : 21**

### › Les bénévoles

Une équipe de **21 bénévoles fidèles**, accompagnateurs aguerris pour acheminer les auteurs à bon port, à la rencontre de leurs lecteurs.

Le 4 octobre s'est tenue une réunion d'information, rassemblant 23 bénévoles intéressés.

### › La communication

Une campagne de communication spécifique et particulièrement importante a été mise en place pour la promotion de cette édition anniversaire.

#### → Un ensemble de supports, conçus par le collectif MBC, largement diffusés

Pour marquer ces 20 ans, les supports de communication ont été « personnalisés » (déclinaison de visuels différents pour les 3 formats d'affiches, 6 couvertures distinctes pour le programme), et une attention particulière a été portée à la réalisation technique (choix du noir et argent, dos carré collé, cahier différencié dans le programme pour les petites formes) :

- **8820 programmes et 1 720 affiches** diffusés auprès de l'ensemble des partenaires accueillants, ainsi que d'un large réseau d'acteurs locaux et nationaux (manifestations et lieux culturels, offices de tourisme, librairies, maisons d'édition, auteurs, acteurs institutionnels, structures régionales du livre, presse, etc.).

- **575 sacs en tissu à l'effigie de chaque auteur**, spécialement imaginés pour cette édition, offerts aux auteurs et aux partenaires accueillants.

- **Une campagne d'affichage** dans les transports urbains et périurbains du Grand Besançon (**200 affiches sur le réseau Ginko**), sur le réseau **Dcaux** des villes de Besançon, Vesoul, Belfort, Dole, Lons-le-Saunier (**81 affiches**), ainsi que **l'accrochage d'un calicot** sur le pont de Bregille à Besançon durant toute la durée du festival.

#### → La publicité

- Achat d'insertions *Livres Hebdo* : habillage exclusif du site Internet, visuel de l'affiche sur la page d'accueil, première de couverture et pages intérieures dans le magazine digital Pack LH.

- Partenariats médias avec le magazine culturel *Diversions* et France Bleu Besançon.

#### → La presse

- **Un communiqué et un dossier de presse** envoyés à 120 destinataires des médias locaux et nationaux.

- **De nombreux articles et relais** dans les médias : articles dans *L'Est républicain*, *Le Journal du Centre*, *Le Progrès*, *La Presse de Gray*, *La Presse de Vesoul*, *ActuaLitté* ; Géraldine Faivre invitée du journal de midi de France 3 Franche-Comté ; interviews sur France Bleu et RCF Besançon, annonce de l'événement par la voix des animateurs.

#### → La communication numérique

- **Le site Internet** : [www.lespetitesfugues.fr](http://www.lespetitesfugues.fr)

**Le site Internet dédié permet de suivre la vie du festival.**

Il s'adresse à la fois aux nombreux partenaires qui font les Petites Fugues (inscription aux formations, outils de communication en téléchargement, etc.) et au grand public (actus, retour en images...).

Entre mars et décembre 2021, **il a totalisé 199 000 pages vues** – contre 190 000 en 2020.

Outre les ressources pédagogiques et culturelles (dossiers biobibliographiques, dossiers pédagogiques et culturels) et les outils de communication mis à disposition sur le site, l'agence a conçu des formats inédits pour marquer cet anniversaire :

- **des capsules vidéo de présentation des auteurs** (cf. ci-avant).

- un « **album de famille** » des **Petites Fugues associant les portraits photographiques (réalisés par J.-C. Polien) et les textes de tous ceux qui ont fait le festival durant 20 ans** : fondateurs et organisateurs, équipes, bénévoles et partenaires.

- **les captations vidéo de 8 « petites formes »**, réalisées par Les Archimèdes.



© JC Polien

#### - Les lettres d'information

**4 lettres d'information spéciales**, ainsi que des focus dans les lettres d'information générales de l'agence, ont également valorisé cette programmation spéciale.

#### - Une stratégie d'animation des réseaux sociaux

- **Facebook: 32 736 personnes touchées (contre 15 440 en 2020)** par les **70 publications** en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, citations, capsules vidéo, retours sur les rencontres) sur la page Facebook de l'agence ([www.facebook.com/LivreLectureBFC/](http://www.facebook.com/LivreLectureBFC/)) entre juillet et novembre 2021.
- **Twitter: 27 155 personnes touchées (contre 23 380 en 2020)** par les **54 publications** en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, citations, retours sur les rencontres) sur le compte Twitter de l'agence ([twitter.com/ALL\\_BFC](https://twitter.com/ALL_BFC)) entre juillet et novembre 2021.

## 2 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

### › Les bourses de résidence du Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidence à des auteurs implantés hors région qui en font la demande. Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée;
- recherche d'un logement;
- sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps: 30% maximum consacrés aux rencontres et interventions;
- mise en contact des partenaires avec l'auteur;
- codétermination des thématiques et types d'interventions envisagées pour l'auteur;
- conventionnement entre les partenaires;
- participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies;
- suivi et valorisation de la résidence.

**En 2021, deux auteurs ont bénéficié d'une bourse de résidence attribuée par le Conseil régional** de Bourgogne-Franche-Comté et ont été accompagnés par l'agence :

→ **L'auteur François Beaune a débuté en février 2021, à Saint-Claude, une résidence fractionnée de 3 mois, qui se prolongera jusqu'en juin 2022.**

Initiée par l'association Saute-Frontière, coordonnée par la médiathèque de Saint-Claude et quelque peu bousculée par la pandémie, la résidence a néanmoins parfaitement démarré en 2021.

François Beaune a mis en action un processus de collecte d'histoires. C'est ainsi qu'il a rencontré des habitants de tous les horizons: quartiers de Saint-Claude, petites communes du territoire, lycée ou encore EHPAD.

Le matériau collecté a donné lieu à diverses restitutions artistiques: écriture d'un texte en vue d'une publication, histoires relatées et diffusées en podcasts et création d'une petite forme, mise en musique, qui devrait être programmée en 2022.

En parallèle, un documentaire sur la vie quotidienne de la population des quartiers populaires de Saint-Claude a été réalisé pour France-Culture («LSD - La série documentaire »).

→ **Irina Teodorescu en résidence fractionnée de 3 mois, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, à Salins-les-Bains.**

**Autrice invitée en 2018 à la manifestation Délire en Revermont puis aux Petites Fugues de la même année**, Irina Teodorescu a retrouvé le territoire jurassien où elle a été accueillie par la Maison du Géant à Salins-les-Bains et la Communauté de communes Arbois Poligny Salins-les-Bains (CC APS), Cœur du Jura.

Elle poursuivra sa résidence jusqu'en mars 2022 et animera notamment des ateliers d'écriture auprès des collégiens de la CCAPS.



### › Communication dédiée

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, et permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre eux ou avec eux, l'agence a en outre mis en place, en 2019, **une page Facebook dédiée ([www.facebook.com/residencesauteursenBFC](http://www.facebook.com/residencesauteursenBFC)).**

**Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence**, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.

## 3 - ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES

### 3.1 PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En 2021, 2 265 élèves ont bénéficié d'actions d'éducation artistiques et culturelles portées par l'agence ou organisées en partenariat avec l'agence.

> 70 rencontres d'auteurs en classes dans le cadre des Petites Fugues.

> 1 911 élèves bénéficiaires

> 2020/2021 : « Abécédaire franco-espagnol. Le Mexique à travers les collections du musée des Arts et Traditions populaires et les jumelages, du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui ».

Un projet artistique et culturel financé par le département de la Haute-Saône et accompagné par l'agence.

Avec une classe de CE1- CM1 de Champlitte et une classe inter-niveaux de la Casa de la Cultura à San Rafael au Mexique

> 20 élèves bénéficiaires + 12 élèves mexicains

> Appels à projets DRAC / DRAEAC : 6 projets accompagnés en 2020-2021 et 2021-2022

- 2020-2021 : « Arbiécédaire ». Avec une classe de 2<sup>de</sup> PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert, de Dole.

> 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

Cf. Rapport d'activité 2020.



- 2020-2021 : « Drôles d'enquêtes sur les dictionnaires patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Vesoul ». Avec une classe de 1<sup>re</sup>, spécialité langue, du lycée Belin de Vesoul.

> 35 élèves bénéficiaires.

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, le lycée, la bibliothèque municipale, les

amis de la bibliothèque et du musée, la maison du lycéen et accompagné par l'agence.

Cf. Rapport d'activité 2020.

- 2020-2021 : « La métallurgie en Haute-Saône à travers les siècles : un parcours pédagogique et créatif avec le patrimoine écrit, l'archéologie industrielle et la société économique du XX<sup>e</sup> siècle ». Avec une classe de 4<sup>e</sup> du collège Romé-de-l'Isle de Gray.

> 23 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, l'ethnopôle du musée départemental des arts et traditions populaires et accompagné par l'agence.

Cf. Rapport d'activité 2020.

- 2021-2022 : « Patrimoines écrits : les figures de nos histoires ». Avec une classe de 2<sup>de</sup> PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert, de Dole.

> 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : projet interdisciplinaire (lettres, histoire, géographie, arts appliqués, génie industriel, textiles et cuir, documentation).

Objectifs : découvrir des hommes et des femmes de nos territoires, personnalités illustres ou modestes. Acquisition de connaissances par la découverte d'objets patrimoniaux (manuscrits, imprimés, photographies, peintures etc.) et la rencontre avec des spécialistes de la généalogie et des professionnels de la culture.

Visites et actions prévues :

- Rencontres avec des archivistes (Association pour l'Autobiographie et le patrimoine autobiographique - APA, et Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté).

- Visite de la Maison Pasteur (Dole), du musée de la photographie Nicéphore Niepce et de la société Gauthier (Chalon-sur-Saône).

- Ateliers divers : acquérir une méthode de recherche dans les archives numériques ; créer son arbre généalogique ; atelier d'écriture avec Christophe Fourvel ; de photographie avec Lin Delpierre.

- Création en arts appliqués : réalisation de sacs et de plaques de rues en tissu, de panneaux d'exposition et de l'exposition (vitrine du lycée et CDI) « L'ABCélébrité s'expose » autour des figures illustres de Bourgogne-Franche-Comté.

- **2021-2022 : « Drôles d'enquêtes sur les dictionnaires patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Vesoul ». Avec une classe de Terminale générale du lycée Belin de Vesoul.**

**> 24 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, le lycée, la bibliothèque municipale, les amis de la bibliothèque et du musée, la maison du lycéen, et accompagné par l'agence.

**Équipe enseignante impliquée :** la professeure principale (histoire, géographie, allemand, politique) et la professeure documentaliste.

**Objectifs :** montrer aux élèves que sciences humaines et sciences du langage procèdent de l'enquête, au même titre que les sciences exactes ; découvrir la chaîne du livre et ses métiers. Découvrir un dictionnaire ancien, l'identifier, transmettre les informations à différents publics.

Le projet croise l'Histoire (du livre notamment : origine, provenance ou propriétaire...), les langues (travail sur les dictionnaires bilingues voire multi-langues anciens) et la fréquentation du lieu où ces ouvrages sont conservés : la bibliothèque Louis-Garret de Vesoul.

**Visites et actions prévues :**

- Découverte des collections patrimoniales de la bibliothèque municipale.
- Rencontres avec différents professionnels du livre ancien, une chercheuse spécialisée en langues arabes CNRS/ IRHT, une éditrice spécialisée dans les éditions multilingues, un typographe et une créatrice de poinçon de l'Imprimerie nationale.
- Ateliers de pratique: les élèves « adoptent » un livre ancien, apprennent les étapes et les métiers nécessaires à sa réalisation (édition, production, conservation, et valorisation) ; impressions de carnets explicatifs rédigés par les élèves et destinés aux visiteurs lors des expositions des livres du fonds ancien de la bibliothèque de Vesoul ; expression orale et écrite avec les enseignants et les professionnels du livre concernant la recherche documentaire, l'analyse et l'interprétation ; communication sur le projet lors d'une exposition (printemps / automne) à la rencontre d'autres publics du territoire.

- **2021-2022 : « La littérature en folie ». Avec 2 classes de Seconde générale, 2 classes de Première générale, 2 classes de Première STMG et 1 classe de Terminale du lycée Xavier-Marmier de Pontarlier.**

**> 204 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

**Équipe enseignante impliquée :** 5 enseignants, dont 2 professeurs-documentalistes, 2 professeurs de lettres et 1 professeur d'espagnol.

**Objectifs :** une approche de la littérature française et étrangère à travers une thématique commune : la folie, afin d'apprendre à analyser et critiquer des œuvres littéraires et d'aborder la pratique orale du texte et de la présentation de lecture.

**Visites et actions prévues :** rencontre avec un auteur dans le cadre des Petites Fugues 2021, ateliers d'écriture, visites de musées (FRAC à Besançon, Collection de l'Art brut à Lausanne).

**> Jeunes en librairie – Cf. supra I.4**

Opératrice du dispositif lancé à la rentrée scolaire 2021, l'agence coordonne l'ensemble des opérations relatives à sa mise en œuvre, aux côtés de la DRAC et de l'Éducation nationale. De janvier à mai, l'agence a animé le comité de pilotage du dispositif et alimenté le cahier des charges en construction. En mai, l'appel à projets à destination des collèges, lycées, établissements d'enseignement agricole et CFA a été lancé, accompagné de temps d'information proposés aux enseignants et aux libraires.

**212 dossiers de candidature ont été déposés** sur la plateforme « Démarches simplifiées », plus d'une centaine de sollicitations par mail de la part d'enseignants a été traitée. De juillet à septembre, l'agence a construit **un outil d'analyse des dossiers et d'aide à la sélection**, en lien avec le comité de pilotage.

Le comité technique s'est réuni le 29 septembre afin de procéder à la sélection des dossiers : pour cette première année, **Jeunes en librairie concerne 130 établissements scolaires répartis sur tout le territoire et 58 librairies indépendantes partenaires.**

**3 000 élèves bénéficient du projet** et recevront, à partir de janvier 2022 **un bon d'achat d'une valeur de 30 € à utiliser en librairie.**



En parallèle, **une page dédiée au dispositif a été créée sur le site de l'agence: [www.livre-bourgognefranchecomte.fr/jeunes-en-librairie](http://www.livre-bourgognefranchecomte.fr/jeunes-en-librairie)**

Accessible *via* la page d'accueil du site et *via* les rubriques « Librairie » et « Développement de la lecture », cette page concentre toutes les informations et ressources liées au dispositif.

### 3.2 PRÊTS DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

#### › Prêts d'expositions mises à disposition par l'agence

##### → « Comment un livre vient au monde ? » (Rue du Monde)

Pas de prêt en 2021.

##### → « La laïcité en questions » (BnF)

Don d'un jeu d'exposition au lycée des Marcs d'Or (Dijon, 21).

##### → « Le siècle de Gutenberg : voyages aux temps des premiers imprimeurs » (ALL – BM Dole)

Prêt à la bibliothèque de Châtillon-sur-Loire (hors région) en 2020 et 2021.

#### › « Patmobile » : la malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit



Fin 2019, l'agence a lancé la constitution d'une « **malle pédagogique** » dédiée au patrimoine écrit, afin de faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

**Publics visés :** tous publics depuis l'école élémentaire.

En 2020, la fabrication du contenu de cette malle a été réalisée et les achats de matériel complémentaire achevés. Cf. Rapport d'activité 2020.

**En 2021, les contenants – 2 « malles écrins » solides sur roulettes – ont été réalisés par le Collectif MBC.**

Le matériel d'accompagnement pédagogique (frise, carte, fiches produits, fiches livres) est en cours de réalisation jusqu'à 2022.

Les malles seront proposées au prêt à compter de fin 2022 ou début 2023, à **tout type de structure demandeuse, accompagnées de supports pédagogiques.**

## 4 - LECTURE-JUSTICE & LECTURE-SANTÉ

En 2021, l'agence a débuté une réflexion sur la possibilité de s'engager dans les politiques interministérielles portées par le ministère de la Culture avec ses homologues en charge de la Justice et de la Santé. Un premier tour d'horizon, réalisé en rencontrant les personnes référentes au sein des différentes institutions impliquées, a permis de dégager quelques premières orientations.

› **Lecture-Justice :** l'accès au livre et la lecture pour les personnes sous main de justice est identifié comme un enjeu important dans la mission de développement des publics portée par l'agence. Afin d'accompagner, relayer, développer cet accès au livre et à la lecture, un état des lieux plus complet semble nécessaire, notamment des conventions et partenariats existant entre les bibliothèques carcérales et les bibliothèques publiques.

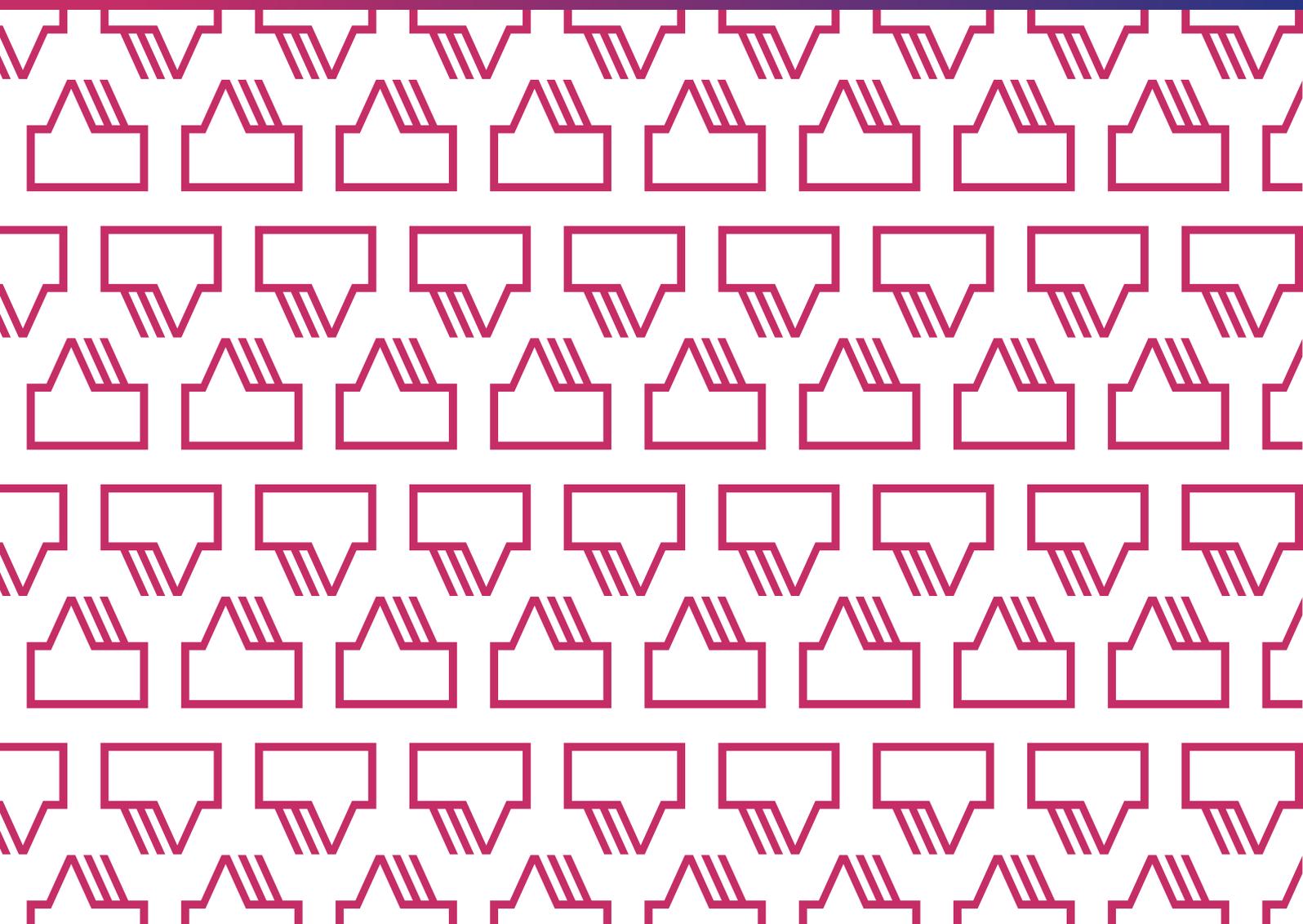
**En 2022, l'agence se propose de réaliser cet état des lieux aux côtés des partenaires identifiés au sein du ministère de la Justice.**

En lien avec les enjeux et problématiques mis en évidence par l'état des lieux, des actions pourront être entreprises.

› **Lecture-Santé :** l'agence se positionne pour informer et sensibiliser les acteurs du livre et de la lecture dans le cadre de l'appel à projet Culture-Santé, relayer et valoriser auprès des acteurs de la santé, du livre et de la lecture le *vademecum* réalisé par la Fill et dédié à la construction d'une offre de lecture en établissements de santé et médico-sociaux.

V

# STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES



## 1 - BASES DE DONNÉES ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

► Fusion, harmonisation et toilettage des **bases de données** des trois anciennes structures, en vue de créer la base de données générale de l'agence.

Poursuite de la mise à jour des fichiers. L'agence s'est rapprochée de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a développé une base de données spécifique pouvant répondre en partie au projet d'évolution de ses BDD internes. Une demande de devis d'adaptation est à l'étude.

### ► En 2021 : la loi Lang a 40 ans !

L'agence, via sa fédération (la Fill), s'est associée au Syndicat de la librairie française (SLF) et à d'autres représentants de la chaîne du livre pour mener campagne commune à l'occasion de cet anniversaire.



Une campagne de communication...

→ **Insertions publicitaires en UNE de quatre titres de presse locale quotidienne :**

- *L'Est Républicain* (éditions Belfort, Besançon, Montbéliard, Vesoul) : le 7 décembre,
- *Le Progrès* (éditions Champagnole et Haut-Jura, Dole et nord Jura) : le 8 décembre,
- *Le Journal de Saône-et-Loire* (éditions Autun-Le Creusot, Bresse, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Montceau-les-Mines, Charollais-Brionnais) : le 10 décembre,
- *Le Bien public* (éditions Dijon, Beaune, région dijonnaise, haute Côte-d'Or) : le 13 décembre.

→ **Insertions publicitaires en 4<sup>e</sup> de couverture dans le magazine culturel *Diversions***

Éditions d'octobre, novembre et décembre.



→ **Campagne d'affichage dans le réseau Decaux**

Dijon, Dole, Belfort, Cosne-sur-Loire, Mâcon et Gray, entre novembre 2021 et janvier 2022.

→ **Impression et diffusion :**

- d'un lot de 3 affiches pour 230 bibliothèques de la région,
- d'un lot de 100 marque-pages pour 83 librairies de la région.

... associant les libraires et éditeurs de la région

→ **6 libraires et 5 éditeurs interrogés** sur la loi Lang (sur son fonctionnement, ses enjeux, ses axes d'amélioration...) Ces entretiens ont été rédigés et mis en forme en novembre 2021 et seront diffusés sur le site de l'agence et dans sa newsletter à partir de janvier 2022.

## 2 - STRATÉGIE NUMÉRIQUE

**2.1 SITE INTERNET DE L'AGENCE :**

**[WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR](http://WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR)**

Le site Internet de l'agence a été lancé au printemps 2020.

Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence.**

Il constitue un outil d'information dédié à la fois :

- aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision ;
- aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités ;
- au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.



**En 2021, le site a comptabilisé 52 000 visites.**

Les rubriques les plus consultées sont :

- le Catalogue régional de formation
- la page dédiée à la manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- Jeunes en librairie

## 2.2 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

**L'agence porte 3 opérations d'envergure, touchant un grand nombre de lieux, impliquant de nombreux partenaires, sur des durées relativement longues : Mon libraire, mon univers, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Les Petites Fugues.**

Ces trois actions font chacune l'objet d'une **stratégie de communication spécifique** adaptée à leurs calendriers, objectifs et publics visés. À noter en particulier :

- des accès directs et permanents vers ces opérations sur le futur site Internet de l'agence
- une page dédiée pour Mon libraire, mon univers
- une page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- [www.lespetitesfugues.fr](http://www.lespetitesfugues.fr) : un site Internet pour le festival
- des lettres d'information spéciales
- une stratégie de communication sur les réseaux sociaux

## 2.3 LETTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

Issue des informations mises en ligne sur le site et éditorialisée, la lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 000 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture. Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région.

Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

**Le taux d'ouverture moyen des 20 lettres d'information envoyées en 2021 est de 29 % (moyenne nationale du taux d'ouverture d'une newsletter : 22 %).**

## 2.4 RÉSEAUX SOCIAUX

Aujourd'hui, l'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

### ► 1 page Facebook : [www.facebook.com/LivreLectureBFC](http://www.facebook.com/LivreLectureBFC)

Sur laquelle l'agence relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation mais également lecteurs ou simples curieux). La page Facebook est également l'outil de valorisation et de promotion des deux événements majeurs portés par l'agence : Les Petites Fugues et Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

**1 684 abonnés en 2021 (contre 1 512 en 2020)**

### ► 1 compte Twitter : [https://twitter.com/ALL\\_BFC](https://twitter.com/ALL_BFC)

Permettant aux internautes de suivre l'agence, ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.

**859 abonnés en 2021 (686 abonnés en 2020)**

### ► 1 compte Instagram : [www.instagram.com/livrelecture\\_bfc](http://www.instagram.com/livrelecture_bfc)

Dédié au patrimoine, ce compte propose de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Il valorise les documents numérisés de divers supports, mais aussi les actions menées par l'agence pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit.

**621 abonnés en 2021 (452 abonnés en 2020)**

## 3 - DOCUMENTATION

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- le **centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 2 fonds : un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel.
- Le **centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

## 4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS

Afin de faire connaître les professionnels du livre et leurs activités, de participer à la surdiffusion de la production éditoriale régionale, d'élargir les publics des manifestations littéraires, de rapprocher le grand public des livres et de la lecture, l'agence développe des outils d'information, de sensibilisation et de valorisation auprès des professionnels, des institutions et du grand public.

Ces outils sont ou seront disponibles en ligne, sur le site de l'agence et/ou les réseaux sociaux :

- › **les annuaires des professionnels du livre** de la région : auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques et archives, manifestations littéraires (2 annuaires créés en 2021 ; en cours de réalisation pour les autres) ;
- › **un répertoire indicatif d'ateliers de reliure et de restauration de la région, des centres et laboratoires régionaux, de quelques fabricants de produits de restauration** (en cours de réalisation) ;
- › **l'agenda régional des animations et manifestations** relatives au livre et à la lecture (en cours de réalisation) ;
- › **les dernières publications** des auteurs et éditeurs en région (en cours de réalisation).

PAGES 40 > 42



# BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2021



**CHARGES : 1 193 522,00 €**

			Réalisé 2021	Voté AG	Écart
Interface entre professionnels & institutions	<b>59 134,37 €</b>	Contribution partenariats institutionnels régionaux	<b>8 235,73 €</b>	9 877,55 €	-1 641,82 €
		Accompagnement dispositifs de soutien Région	<b>7 232,12 €</b>	4 348,43 €	2 883,69 €
		Veille & Observation	<b>14 604,21 €</b>	16 855,58 €	-2 251,37 €
		Accompagnement technique sur manifestations/opérations	<b>23 838,62 €</b>	28 447,23 €	-4 608,61 €
		Présentation et promotion dispositifs publics et manifestations	<b>5 223,69 €</b>	5 321,41 €	-97,72 €
Développement de la filière	<b>277 438,81 €</b>	Accompagnement & Conseils aux professionnels	<b>73 245,50 €</b>	78 207,82 €	-4 962,32 €
		Formation & Journées d'étude	<b>79 587,21 €</b>	76 476,36 €	3 110,85 €
		Dispositifs, opérations & outils de soutien	<b>124 606,10 €</b>	119 109,87 €	5 496,23 €
Coopération documentaire	<b>55 106,31 €</b>	Signalement	<b>36 480,58 €</b>	86 512,60 €	-31 406,29 €
		Pôle associé à la BnF	<b>13 938,97 €</b>		
		Patrimoine local & PCP	<b>4 686,76 €</b>		
Dynamique des territoires & diversification des publics	<b>409 363,32 €</b>	Les Petites Fugues	<b>342 672,42 €</b>	283 911,06 €	58 761,36 €
		Auteurs en résidences	<b>5 251,33 €</b>	5 655,91 €	-404,58 €
		Autres actions d'éducation ou d'animation culturelles	<b>61 439,57 €</b>	77 764,08 €	-16 324,51 €
Stratégies de communication & ressources	<b>100 448,27 €</b>	Communication institutionnelle & événementielle	<b>55 268,39 €</b>	58 480,60 €	-3 212,21 €
		Stratégie numériques & Ressources	<b>33 756,30 €</b>	40 497,50 €	-6 741,20 €
		Valorisation interprofessionnelle tous supports	<b>11 423,57 €</b>	20 985,32 €	-9 561,75 €
Fonctionnement	<b>292 030,92 €</b>	Locaux	<b>59 607,16 €</b>	59 187,36 €	419,80 €
		Administratifs	<b>33 982,43 €</b>	35 816,62 €	-1 834,19 €
		Équipements	<b>46 226,00 €</b>	35 820,70 €	10 405,30 €
		Déplacements & frais divers	<b>24 243,93 €</b>	27 768,28 €	-3 524,35 €
		Charges diverses	<b>9 654,32 €</b>	14 919,00 €	-5 264,68 €
		Suite fusion	<b>0,00 €</b>	2 000,00 €	-2 000,00 €
		Masse salariale liée au fonctionnement	<b>118 317,08 €</b>	124 679,39 €	-6 362,31 €
			<b>1 193 522,00 €</b>	1 212 642,67 €	-19 120,67 €

**RECETTES: 1 167 020,45 €**

En couleur: montants non conventionnés

En noir: fonds dédiés

			Réalisé 2021	BP Voté en AG	Écart
Subventions	<b>1090118,44 €</b>	DRAC - Fonctionnement	<b>460 000,00 €</b>	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC - Actions fléchées (EAC + loi Lang + JEL + AAP SLL)	<b>31 120,00 €</b>	72 180,00 €	-41 060,00 €
		CRBFC - Fonctionnement	<b>505 200,00 €</b>	505 200,00 €	0,00 €
		CRBFC - Actions fléchées (Échappée + loi Lang + aide emploi)	<b>32 433,20 €</b>	37 116,67 €	-4 683,47 €
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, collectivités)	<b>61 365,24 €</b>	69 500,00 €	-8 134,76 €
Participations & adhésions	<b>15 350,13 €</b>	Participations	<b>515,13 €</b>	3 570,00 €	-3 054,87 €
		Adhésions	<b>14 835,00 €</b>	14 000,00 €	835,00 €
Transfert de charges	<b>8 355,92 €</b>	Remboursement formations	<b>0,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
		Prévoyance	<b>8 355,92 €</b>	0,00 €	8 355,92 €
Fonds propres	<b>0,00 €</b>				
Fonds dédiés	<b>44 195,00 €</b>	Malles patrimoine	<b>0,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
		Sites Internet	<b>2 070,00 €</b>	2 070,00 €	0,00 €
		Signalétique salons éditeurs	<b>1 926,00 €</b>	1 926,00 €	0,00 €
		Soutien Vie littéraire	<b>500,00 €</b>	500,00 €	0,00 €
		Suite fusion	<b>2 000,00 €</b>	2 000,00 €	0,00 €
		Signalement	<b>2 549,00 €</b>	2 549,00 €	0,00 €
		Accompagnement MC management	<b>0,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
		Catalogue nouveautés	<b>0,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
		Baromètre librairie Fill	<b>0,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
		Formations	<b>5 150,00 €</b>	5 150,00 €	0,00 €
		Les Petites Fugues	<b>30 000,00 €</b>	30 000,00 €	0,00 €
		<b>1 167 020,45 €</b>	1 212 642,67 €	-45 622,22 €	

**RÉSULTAT: -26 501,55 €**

PAGES 43 > 48



# BILAN FINANCIER 2021

## 1 - LES PRODUITS S'ÉLÈVENT À 1 167 020 € :

CATÉGORIES DE PRODUITS	2021	2020
<b>Subventions (A)</b>	<b>1 088 313 €</b>	<b>1 079 512 €</b>
- DRAC BFC	491 120 €	466 181 €
- CR BFC	536 693 €	527 567 €
- Sofia	15 000 €	0 €
- CNL	35 000 €	21 500 €
- Conseils départementaux	10 500 €	8 100 €
- Mécénat	0 €	5 000 €
- Aide au paiement URSSAF Covid (imputation comptable)	0 €	51 164 €
<b>RECETTES PROPRES (B)</b>	<b>16 215 €</b>	<b>14 467 €</b>
- Adhésions	14 835 €	13 418 €
- Participations (formations et autres produits annexes)	1 380 €	1 049 €
<b>TRANSFERT DE CHARGES (C)</b>	<b>10 231 €</b>	<b>11 871 €</b>
Produits divers gestion courante	<b>323 €</b>	<b>39 €</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 115 082 €</b>	<b>1 105 889 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>644 €</b>	<b>828 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 098 €</b>	<b>1 419 €</b>
<b>REPRISES / ENGAGEMENT À RÉALISER</b>	<b>44 195 €</b>	<b>21 250 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 167 020 €</b>	<b>1 129 386 €</b>

→ Une augmentation des recettes s'élevant à 37 600 € entre 2020 et 2021 (+ 3 %).

**(A) Subventions : hausse de 9 000 €**

	2020	2019	COMMENTAIRE
DRAC BFC (Fonctionnement)	470 000 €	450 000 €	Dont 10 000 € provisionnés en 2020 pour 2021 (40 ans loi Lang).
DRAC BFC (EAC-Patrimoine)	3 620 €	9 113 €	Variable selon les projets annuels
DRAC (Signalement)	17 500 €	0 €	Subvention de 95 000 € perçue en 2021 pour action 21-22: proratisation 2021 (77 500 € provisionnés pour 2022).
DRAC BFC (Les Petites Fugues - Morvan)	0 €	7 067 €	Soutien exceptionnel au lancement en 2019 et 2020.
CR BFC (Fonctionnement)	515 200 €	495 200 €	Dont 10 000 € provisionnés en 2020 pour 2021 (40 ans loi Lang).
CR BFC (Échappée Littéraire)	16 827 €	31 784 €	Baisse de dotation en lien avec une internalisation de certaines missions par le CR.
CR BFC (Aide emploi associatif)	4 666 €	583 €	Proratisation de l'aide (sur 18 mois, de 11/20 à 05/22).
Départements (Les Petites Fugues)	10 500 €	8 100 €	Subventions perçues des départements 25, 39, 70.
Sofia (Les Petites Fugues)	15 000 €	0 €	Subvention non demandée en 2020 compte tenu du contexte sanitaire.
CNL (Les Petites Fugues)	35 000 €	21 500 €	Programmation resserrée en 2020 compte tenu du contexte sanitaire > subvention proratisée.
Fondation Orange (Les Petites Fugues - Morvan)	0 €	5 000 €	Dispositif supprimé par Orange en 2021.
Aide au paiement URSSAF	0 €	51 164 €	Aides Covid – Imputation comptable.

**(B) Recettes propres : légère augmentation de 1 500 €**

+ 1 500 € d'adhésions par rapport à 2020

**(C) Transfert de charges : baisse de 1 600 €**

+ 1 875 € de reprise sur provision IFC (suite mouvement du personnel)

- 3 153 € d'indemnités de prévoyance (8 268 € en 2021, contre 11 400 € en 2020)

## 2 - LES CHARGES S'ÉLÈVENT À 1 193 522 € :

CATÉGORIES DE DÉPENSES	2021	2020
Autres achats et charges externes (A)	462 653 €	266 845 €
Impôts et taxes	30 777 €	27 005 €
Salaires et traitements (B)	440 607 €	391 665 €
Charges sociales (B)	192 516 €	93 727 €
Amortissements et provisions	6 363 €	7 775 €
Engagements à réaliser (C)	606 €	44 195 €
Autres charges (D)	59 555 €	29 095 €
Charges exceptionnelles (E)	181 €	155 478 €
Impôts	0 €	72 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 193 522 €</b>	<b>1 015 857 €</b>

→ Une hausse des charges s'élevant à 178 000 € entre 2020 et 2021 (+ 17 %).

**(A) Autres achats et charges externes : augmentation de 196 000 €**

165 000 € liés aux actions, 31 000 € liés au frais de fonctionnement

### 1. FRAIS LIÉS AUX ACTIONS

Après une année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19 et des confinements successifs, 2021 fut l'année de la reprise d'activité.

	COÛTS 2021	COÛTS 2020	COMMENTAIRE
Les Petites Fugues	220 000 €	90 000 €	2020: 12 auteurs invités + aucune rencontre en présentiel. 2021: 23 auteurs invités et 20 <sup>e</sup> anniversaire du festival.
Patrimoines écrits en BFC	36 000 €	33 000 €	Stabilité
Échappée littéraire	13 000 €	26 000 €	Déroulé sur année scolaire, non civile, d'où variation chaque année pour la comptabilité de l'agence + Baisse de dotation en lien avec une internalisation de certaines missions par le CR.
Mon libraire, mon univers	4 300 €	4 000 €	Stabilité
Salons divers	23 000 €	2 000 €	2020: annulation de tous les salons en raison de la crise sanitaire.
Jeunes en Librairie	3 800 €	0 €	Lancement du dispositif en 2021 (frais communication + bons d'achat).
<b>Total</b>	<b>300 100 €</b>	<b>155 000 €</b>	<b>Inflation de 48 % entre 2020 et 2021, essentiellement due aux incidences de la crise sanitaire en 2020.</b>
<b>Quote-part du total « autres achats et charges externes »</b>	<b>65 %</b>	<b>58 %</b>	

D'autres actions ne sont réalisées que ponctuellement, par exemple en 2021 :

- Malles pédagogiques Patrimoine écrit – deuxième partie (12 000 €)
- 40 ans de la loi Lang (18 500 €)

## 2. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de locations (mobilières et immobilières), les assurances, les charges locatives et les entretiens divers sont globalement stables.

À noter toutefois une variation à la hausse des coûts relatifs au matériel informatique et de téléphonie, liée aux suites de la fusion et à la crise sanitaire: + 17 000 € de coûts de location pour les matériels informatiques, de visioconférence et de téléphonie.

### (B) Masse salariale chargée : hausse de 80 000 €

633 000 € en 2021 contre 485 000 € en 2020 (+ 148 000 €).

#### Attention :

Il convient d'atténuer cette hausse du montant de la provision d'aides Covid URSSAF = - 68 000 € imputés sur l'exercice 2020, **soit une hausse effective de + 80 000 € (+ 16 %)**

La variation de ce poste s'explique par divers mouvements de personnel en 2021 :

- + 13 000 € : retour partiel de la directrice du secteur Patrimoine écrit & Lecture publique (3 mois rémunérés en 2020, contre 8 mois en 2021).
- + 12 000 € : recrutement de 2 CDD (catalogueuses itinérantes) à compter de novembre 2021.
- + 7 500 € : progression des salaires (notamment primes provisoires de remplacement suite à l'absence de la directrice du secteur PE & LP).
- + 4 500 € : charges sociales URSSAF sur les rémunérations d'auteurs (Petites Fugues).
- + 13 000 € : recrutements ponctuels (formateurs notamment)
- + 30 000 € : mouvements de personnel (3 départs en 2021, dont une rupture conventionnelle et un départ en retraite, 2 arrivées en remplacement et année pleine pour une salariée arrivée en novembre 2020)

MOUVEMENTS 2021	MOUVEMENTS 2020
<b>Mars :</b> Départ (rupture conventionnelle) d'un chargé de mission	<b>De janvier à septembre :</b> Arrêt maladie pour une directrice, Absence non remplacée Octobre: reprise à temps partiel
<b>Depuis fin mai 2021 :</b> Arrêt maladie pour une directrice, absence non remplacée	<b>Novembre :</b> Embauche d'une chargée de mission (Développement des publics & Vie Littéraire)
<b>Avril :</b> Départ de l'administratrice	
<b>Juin :</b> Départ à la retraite de la secrétaire Embauche d'une chargée de mission	
<b>Juillet :</b> Embauche d'une administratrice	
<b>Novembre :</b> Embauche de deux catalogueuses	

**(C) Engagements à réaliser : baisse de 43 325 €**

Cette variation correspond à une reprise des fonds dédiés 2020 : tous les projets reportés de 2020 à 2021 ont été réalisés, à l'exception d'un développement du site Internet de l'agence pour un montant de 870 €.

**(D) Autres charges : hausse de 30 000 €**

Cette hausse est exclusivement liée aux droits d'auteurs du festival Les Petites Fugues. Retour à la normale en 2021 avec la participation de 23 auteurs, contre 12 en 2020.

**(E) Charges exceptionnelles : légère baisse de 1 875 €**

Baisse liée à l'ajustement de la provision pour indemnité de fin de carrière du fait des mouvements de personnel.

PAGES 49 > 57



# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2021

# ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET : 834 642 431 00045

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'assemblée générale de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

*[Faint, illegible text, likely a signature or stamp]*

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité.  
 Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.  
 S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Saône, le 13 Avril 2022**  
**Le Commissaire aux Comptes**

**SARL AGILIANCE AUDIT,**  
**Représentée par :**  
**Alexine GOUX**  
**Mandataire social**



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 245.50	2 245.50				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	56 993.46	46 804.47	10 188.99	14 222.39	4 033.40	28.36	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	2 057.35		2 057.35	2 057.35			
<b>Total I</b>	61 296.31	49 049.97	12 246.34	16 279.74	4 033.40	24.78	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 443.80		1 443.80	301.20	1 142.60	379.35
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	224 723.73		224 723.73	233 192.18	8 468.45	3.63
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	771 367.33		771 367.33	628 174.22	143 193.11	22.80
Charges constatées d'avance (2)	7 804.87		7 804.87	17 449.80	9 644.93	55.27	
<b>Total II</b>	1 005 339.73		1 005 339.73	879 117.40	126 222.33	14.36	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 066 636.04	49 049.97	1 017 586.07	895 397.14	122 188.93	13.65	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>			
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	199 814.32		199 814.32			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	11 527.11		11 527.11				
Autres							
Report à nouveau	196 201.80		82 671.38	113 530.42	137.33		
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	26 501.65		113 530.42	140 032.07	123.34		
<b>Situation nette (sous total)</b>	381 041.58		407 543.23	26 501.65	6.50		
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	1 916.79		2 234.17	317.38	14.21		
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	382 958.37		409 777.40	26 819.03	6.54		
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	870.00		44 195.00	43 325.00	98.03	
<b>Total II</b>	870.00		44 195.00	43 325.00	98.03		
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	119 349.00		119 349.00			
	Provisions pour charges	173 192.00		175 067.00	1 875.00	1.07	
	<b>Total III</b>	292 541.00		294 416.00	1 875.00	0.64	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 296.03		9 320.49	20 975.54	225.05	
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	99 040.67		99 271.59	230.92	0.23	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	211 880.00		38 416.66	173 463.34	451.53		
<b>Total IV</b>	341 216.70		147 008.74	194 207.96	132.11		
Ecarts de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 017 586.07		895 397.14	122 188.93	13.65		

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

129 336.70    108 592.08

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	16 215.13	14 467.20	1 747.93	12.08
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 088 313.43	1 079 511.87	8 801.56	0.82
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 230.92	11 871.44	1 640.52	13.82
Utilisations des fonds dédiés	44 195.00	21 250.00	22 945.00	107.98
Autres produits	323.18	38.85	284.33	731.87
<b>Total I</b>	<b>1 159 277.66</b>	<b>1 127 139.36</b>	<b>32 138.30</b>	<b>2.85</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	462 653.02	266 844.86	195 808.16	73.38
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	30 776.97	27 005.00	3 771.97	13.97
Salaires et traitements	440 607.37	391 665.21	48 942.16	12.50
Charges sociales	192 516.45	93 726.51	98 789.94	105.40
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 362.59	7 774.57	1 411.98	18.16
Dotations aux provisions		152 820.00	152 820.00	100.00
Reports en fonds dédiés	870.00	44 195.00	43 325.00	98.03
Autres charges	59 554.66	29 094.66	30 460.00	104.69
<b>Total II</b>	<b>1 193 341.06</b>	<b>1 013 125.81</b>	<b>180 215.25</b>	<b>17.79</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>34 063.40</b>	<b>114 013.55</b>	<b>148 076.95</b>	<b>129.88</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	644.41		827.93		183.52	22.17
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>644.41</b>		<b>827.93</b>		<b>183.52</b>	<b>22.17</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>644.41</b>		<b>827.93</b>		<b>183.52</b>	<b>22.17</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>33 418.99</b>		<b>114 841.48</b>		<b>148 260.47</b>	<b>129.10</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	5 881.00		69.86		5 811.14	NS
Sur opérations en capital	1 217.37		1 349.59		132.22	9.80
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	<b>7 098.37</b>		<b>1 419.45</b>		<b>5 678.92</b>	<b>400.08</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	181.03		1 068.23		887.20	83.05
Sur opérations en capital			1 590.28		1 590.28	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	<b>181.03</b>		<b>2 658.51</b>		<b>2 477.48</b>	<b>93.19</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>6 917.34</b>		<b>1 239.06</b>		<b>8 156.40</b>	<b>658.27</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>			72.00		72.00	100.00
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>1 167 020.44</b>		<b>1 129 386.74</b>		<b>37 633.70</b>	<b>3.33</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 193 522.09</b>		<b>1 015 856.32</b>		<b>177 665.77</b>	<b>17.49</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>26 501.65</b>		<b>113 530.42</b>		<b>140 032.07</b>	<b>123.34</b>

PAGES 58 > 77



# PROJET 2022

# SOMMAIRE

p.60

## **I - INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS**

p.61

### **1 - AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE**

- 1.1** - Veille, observation et expertise : moyens et mise en œuvre
- 1.2** - Relais & Aide à l'ingénierie

p.63

### **2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE**

- 2.1** - Le pôle associé régional (PAR) à la Bibliothèque nationale de France
- 2.2** - Patrimoine d'intérêt local & Conservation partagée

p.65

## **II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**

p.66

### **1 - ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS**

- 1.1** - Économie du livre
- 1.2** - Bibliothèques & Patrimoine écrit
- 1.3** - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture

p.66

### **2 - FORMATION**

- 2.1** - Relais d'information sur les formations existantes
- 2.2** - Formations & Journées d'étude
- 2.3** - Comité de pilotage régional dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit

p.68

### **3 - OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN**

- 3.1** - Économie du livre
- 3.2** - Patrimoine écrit
- 3.3** - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture

p.70

## **III - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS**

p.71

### **1 - LES PETITES FUGUES**

p.71

### **2 - PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

- 2.1** - Jeunes en librairie
- 2.2** - Appels à projets DRAC / DRAEAC
- 2.3** - Ressources empruntables & Interventions de l'agence

p.73

### **3 - POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES CULTURE-JUSTICE & CULTURE-SANTÉ**

- 3.1** - Lecture-Justice
- 3.2** - Lecture-Santé

p.73

### **4 - RÉSIDENCES D'AUTEURS**

p.75

## **IV - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES**

p.76

### **1 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES**

- 1.1** - Communication associative
- 1.2** - Bases de données & Documentation

p.76

### **2 - COMMUNICATION NUMÉRIQUE**

- 2.1** - Site Internet agence : [www.livre-bourgognefranchecomte.fr](http://www.livre-bourgognefranchecomte.fr)
- 2.2** - Lettre d'information & Réseaux sociaux
- 2.3** - Valorisation interprofessionnelle



# I INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS

*Outil de mise en œuvre des politiques publiques en faveur du livre et de la lecture, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté se veut lieu de réflexion, de dialogue et d'expertise partagés entre les professions du livre et les partenaires publics qui l'accompagnent, dans les 8 départements de la région. À ce titre, et à l'échelle interprofessionnelle, elle contribue au renforcement des partenariats institutionnels régionaux et nationaux.*

# 1 – AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE

## 1.1 VEILLE, OBSERVATION ET EXPERTISE: MOYENS ET MISE EN ŒUVRE

À travers le recensement des acteurs du livre, le suivi des situations individuelles, une observation de terrain, l'exploitation de données recueillies ou d'études nationales, et des travaux d'analyse réguliers, l'agence peut produire avis, chiffres-clés, diagnostics et autres indicateurs d'aide à la décision publique.

Sur commande, elle est par ailleurs en capacité de mener ou déléguer des études spécifiques. Cette veille permanente se fonde et s'exerce de diverses façons.

### › Visites de terrain & Concertation interprofessionnelle

L'équipe de l'agence rencontre les acteurs du livre en région à de multiples occasions : déplacement sur site, rendez-vous à l'agence, salons, commissions sectorielles, formations et journées d'étude, réunions statutaires, etc.

Une proximité qui lui permet de nourrir et renouveler son observation.

Au-delà, l'agence crée ainsi les conditions d'une mise en relation d'acteurs de niveaux, statuts, réseaux, ou encore territoires différents autour d'un projet ou d'un objectif commun, dépassant toute logique corporatiste.

### › Appartenance à la Fédération interrégionale du livre et de la lecture – Fill

De statut associatif, la Fill rassemble au sein d'un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation :

- des structures régionales pour le livre,
- des collectivités territoriales,
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l'État, la Fill est un espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action et offre des outils pertinents pour l'élaboration de politiques culturelles innovantes.

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill. À ce titre, elle participe régulièrement et activement aux groupes de travail thématiques : commissions Économie du livre, Patrimoine & Lecture publique, Vie littéraire, Information & Communication.

**C'est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l'agence consolide son rôle d'interface entre les institutions et les professionnels.**



### Premiers projets Fill 2022 auxquels l'agence contribuera :

- Réalisation et publication le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, d'un **dossier documentaire commun consacré à l'égalité Femme / Homme dans la filière livre.**

- Réalisation et publication en 2022 d'un **dossier documentaire portant sur « le livre, la lecture et l'écologie ».**

- **Impact de la crise sanitaire** : poursuite de l'observation interrégionale début 2022, et **publication au premier semestre du 3<sup>e</sup> et dernier opus des Chroniques de la crise.**

- **« Le livre & la lecture, des métiers » : un groupe LinkedIn pour toute la chaîne**, lancé en 2022.

Les professionnels du livre sont présents sur **LinkedIn** sans forcément s'y rencontrer, ni avoir accès aux informations qui les concernent.

Ainsi, **la Fill et les structures régionales pour le livre ont souhaité unir leurs forces et leurs réseaux** pour diffuser de l'information régionale et nationale, partager des initiatives, des bonnes pratiques, rendre visibles les métiers du livre et mettre en relation des professionnels.

### › Accompagnement à la prise de décision

#### - Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté :

participation de l'agence au comité de lecture du dispositif d'aide à l'édition indépendante et d'attribution des bourses d'auteurs (bourse de création et bourse de résidence) ; production de notes et avis pour le comité consultatif du dispositif d'aide à la librairie.

#### - Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté :

sur demande, production de notes et avis.  
- Autres collectivités ou institutions : sur demande, aide à la décision.

### › État des lieux des manifestations littéraires

Afin d'apprécier leur rayonnement et leur contribution à l'attractivité d'une ville ou d'un territoire, dans un contexte « post-crise » de grande fragilisation pour nombre d'entre elles, l'agence dressera un état des lieux des manifestations littéraires en Bourgogne-Franche-Comté.

Le diagnostic partagé de cet état des lieux devrait permettre d'identifier d'éventuels besoins ou nouvelles contraintes, et de déterminer le rôle et la place de l'agence dans cet écosystème régional.

**En 2022, en collaboration avec ses partenaires publics, l'agence identifiera les éléments qu'il serait utile de recenser dans l'état des lieux.**

### › **Contrat territorial**

Contrat territorial (convention État – Centre national du livre (CNL) / Région) ou de filière : réflexion commune avec le Centre national du livre (CNL), la DRAC et la Région, entamée en 2022, sur la (re)mise en œuvre d'un tel dispositif structurant de soutien à l'interprofession.

## 1.2 RELAIS & AIDE À L'INGÉNIERIE

### › **Relais des dispositifs publics et manifestations à rayonnement national**

L'agence se fait le relais de l'ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux : dispositifs d'aide publics, appels à projets, appels à candidatures auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L'agence communique en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant les professionnels de la région à s'y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

### › **Aide à l'ingénierie de manifestations ou opérations portées par des partenaires publics**

L'agence est l'interlocuteur privilégié de ses partenaires publics, ainsi que de quelques collectivités, pour la mise en œuvre de dispositifs particuliers impliquant des professionnels de la filière.

- **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional.

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

### **Sélection 2021/2022**

- *Le Dernier inventeur*,

Héloïse Guay de Bellissen – Robert Laffont

- *Les Danseurs de l'aube*,

Marie Charrel – Les éditions de l'Observatoire

- *Aussi riche que le roi*, Abigail Assor – Gallimard

- *Comme des bêtes*, Violaine Bérot – Buchet-Chastel

- *Blanc autour*, Wilfrid Lupano & Stéphane Fert – Dargaud

- *Le Discours de la panthère*,

Jérémie Moreau – Éditions 2024

- *Lisa et Mohamed*,

Julien Frey & Mayalen Goust – Futuropolis

- *Radium Girls*, Cy – Glénat

- **Résidence d'auteur croisée** entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat. L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidature dédié à l'auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat.

- **Le Marché des éditeurs, dans le cadre de la manifestation Clameur(s)** portée par la Ville de Dijon : le 4 juin.

Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce marché annuel qui se tient dans le cadre des Rencontres littéraires Clameur(s).

- **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « **Livres dans la Boucle** », manifestation organisée par le Grand Besançon : du 16 au 18 septembre.

En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

- **Jeunes en librairie**, dispositif initié par la DRAC, coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale. **(Développé en III-2)**

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens et lycéens de toutes filières, qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires.

Il comprend de nombreux objectifs pédagogiques et culturels et se caractérise notamment par l'acquisition individuelle d'un livre par chaque élève lors de la visite d'une librairie. Pour beaucoup de jeunes, il s'agit de leur première visite, ou de leur première visite sans accompagnant familial. Déployé initialement dans les académies de Bordeaux et de Lille à la fin des années 2000, le programme est progressivement étendu. À compter de 2021, la crise sanitaire et économique a conduit le ministère de la Culture à proposer de le généraliser dans tous les territoires en tant qu'instrument de relance économique et culturelle.



**En Bourgogne-Franche-Comté, la DRAC a missionné l'agence afin que celle-ci devienne opératrice du dispositif Jeunes en librairie.**

## 2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

### 2.1 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL (PAR) À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

#### Convention régionale quinquennale de PAR 2020-2024, aux côtés de la DRAC

Les orientations définies dans le cadre de ce quinquennal sont les suivantes :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté ;
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF ;
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

#### › Le signalement des fonds patrimoniaux dans le CCFr

Le ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche jusqu'en 2025.

Dès 2020, l'agence s'est inscrite dans cet ambitieux projet et pilote désormais en région la mise en œuvre de ce plan de signalement aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF.

En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèque ;
- le signalement des imprimés antérieurs à 1811.

Pour poursuivre et mener à bien les opérations de signalement en région, l'agence répondra, comme elle l'a fait en 2021, à l'appel à projets national Patrimoine écrit 2022 du ministère de la Culture, pour une demande de financement à hauteur de 80 % du coût global des projets.



En 2022, le projet de signalement concernera 3 bibliothèques publiques réparties dans 3 départements des 8 que compte la Bourgogne-Franche-Comté : **Salins-les-Bains, Sens et Nevers.**

Sauf impondérable, les contrats des 2 catalogueuses itinérantes recrutées dans le cadre de l'appel à projets 2021 et formées à l'outil TapIR seront prolongés de 8 mois pour mener à bien le classement et la cotation des fonds, le cas échéant, et leur signalement dans le Catalogue Général des Manuscrits (CGM).

#### › Les opérations de numérisation

Le Pôle associé régional s'attache à traiter deux corpus bien définis :

- la presse ancienne locale,
- les publications des sociétés savantes.

**En 2022, la tête de collection du *Bien Public* (1849-1862), qui représentait un excédent de 12 000 pages sur le précédent marché, intégrera les chaînes de numérisation de la BnF.**

### 2.2 PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL & CONSERVATION PARTAGÉE

#### › Bibliothèque bourguignonne

La Bibliothèque bourguignonne est un catalogue collectif en ligne regroupant 42 établissements documentaires de Bourgogne, signalant plus de 120 000 références bibliographiques et donnant accès à plus de 10 000 documents numérisés sur Gallica et la bibliothèque municipale de Dijon.

Dans la logique du plan de signalement des collections patrimoniales de Bourgogne-Franche-Comté, l'agence a étudié la possibilité de signaler l'ensemble des notices dans le Catalogue Collectif de France, aux côtés de la bibliothèque municipale de Dijon, coproductrice de la Bibliothèque bourguignonne, et de la Bibliothèque nationale de France.

**En 2022, des versements de notices issues du catalogue de la Bibliothèque bourguignonne dans le CCFr sont en phase de test.**

#### › Conservation partagée

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques.

### **Enjeux et objectifs de ces plans :**

- enjeu patrimonial: conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel: libérer de l'espace,
- enjeu économique: maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services: améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

Chacun de ces plans s'organisant aujourd'hui encore sur les anciens modèles, une réflexion sur leur harmonisation à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté avait été lancée par l'agence dès 2018, qui n'a pu aboutir à une mise en œuvre. Durant le triennal 2022-2024, il conviendra donc d'étudier l'opportunité d'une harmonisation de chacun des deux plans et, le cas échéant, de mener à bien ces chantiers.



**En 2022, l'agence poursuivra la coordination du transfert des dons entre bibliothèques des départements bourguignons, en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.**



## II

# DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

*Observatrice privilégiée forte d'une position intermédiaire, entre État et collectivités territoriales d'une part, et professionnels d'autre part, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un atout essentiel : une fine connaissance des professionnels et du territoire dans lequel elle œuvre, et ainsi un haut degré d'expertise. Cette dernière est renforcée par la veille permanente et partagée menée par l'équipe, qui lui permet de recueillir quotidiennement des données stratégiques, ainsi que par son implication dans des institutions ou réseaux nationaux.*

*Cette position unique et cette expertise transversale constituent un avantage décisif pour l'agence lorsqu'il s'agit de conseiller, orienter ou professionnaliser les acteurs du livre et de la lecture. Elle peut en effet proposer un accompagnement collectif ou individuel à des degrés divers, balayant tout à la fois les secteurs, les niveaux d'intervention, les dispositifs, la formation, les réseaux professionnels ou encore les outils. Une approche qui correspond bien à la réalité et aux mutations d'un secteur qui tend lui-même à se décloisonner.*

# 1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

## 1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

► **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

► **Accompagnement spécifique renforcé :** diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

## 1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

**Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel ; mise en réseau, etc. :**

- pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales ;
- pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion ;
- dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales) ;
- diagnostic et conseils sur la sécurité des collections ;
- dans le cadre d'actions d'animation.

L'agence accompagne par ailleurs les bibliothèques sur des questions liées à **l'état sanitaire, le classement, la désaffectation des ouvrages, la restauration, la sûreté et/ou le signalement des collections.**

## 1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploiera sa **mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets** : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- orientation éditoriale, sociale et juridique des auteurs ;
- accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs ;
- aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;
- soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité, notamment via la « Charte nationale des manifestations littéraires » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, Sofia, etc.).

# 2 – FORMATION

## 2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner ou orienter les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations, qu'elles soient initiales ou continues.

## 2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence met en œuvre **un programme de formations spécifiques par secteur d'activités**, dont certaines font l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes (École de la librairie, Société des Gens de Lettres, Centre national de formation et d'expertise pour les métiers de l'édition – Asford, Centre de formation aux carrières des bibliothèques – Bibliest, ABF, médiathèques départementales, cabinets de consultants experts du livre, etc.).

Elle organise par ailleurs des **journées d'information et d'étude interprofessionnelles** sur des sujets intéressants et nourrissants l'ensemble des professionnels du livre, mais aussi potentiellement les étudiants de la filière.

### › Auteurs

→ « **Obtenir un n° Siret...et savoir s'en servir !** » : animée par François Nacfer, pour la Société des Gens de Lettres (SGDL), 4 mars, en visioconférence.

### › Édition

→ « **Maîtriser les redevances de compte et le droit d'auteur** » : animée par Phi-Anh Nguyen, agent spécialisé et consultant, pour Axiales, 9 et 10 mai, format hybride.

→ « **Publier écoresponsable : définir les enjeux, améliorer ses pratiques** » : animée par Fontaine O livres, 20 et 21 juin.

→ « **Décider du tirage et du prix d'un livre en fonction de son seuil de rentabilité** » : octobre ou novembre.

### › Librairie

→ « **Nouveaux modes de consommation et fidélisation** » : animée par L'École de la librairie, 25 avril, en visioconférence.

→ « **Maîtriser ses achats** » : animée par L'École de la librairie, octobre.

### › Lecture publique

→ « **Les émotions en questions dans les albums** » : animée par Joëlle Turin, formatrice et critique de littérature de jeunesse, 11 juin à Chalon-sur-Saône, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse.

→ « **Médiathèques et Tiers-Lieux** » : organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté, 9 juin à Vesoul.

### › Patrimoine écrit

→ « **Vous avez dit le corps ?** » : formation à l'attention des participants à Patrimoines écrits 2022 dont la thématique est « Le Corps », animée par Alexandre Piffault, librairie d'anciens, 13 janvier, format hybride.

→ « **Atelier Provenances, provenances du XIX<sup>e</sup> siècle dans les BU comtoises et des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles de la bibliothèque municipale bisontine** » : animé par Pascal Brunet, chargé de mission patrimoine BU Besançon et Marie-Claire Waïlle, conservateur de la bibliothèque d'étude de Besançon, 17 février à Besançon.

→ « **Atelier TAPIR : signaler ses manuscrits et archives en EAD dans le CGM** » : animée par Marie-Françoise Roche, coordinatrice du programme national de signalement des manuscrits à la BnF, 5 et 6 mai à Dijon.

→ « **Atelier Provenances, méthodologie et sources bourguignonnes** » : animé par Mathilde Siméant, Sébastien Langlois conservateur et bibliothécaire de la bibliothèque d'étude de Dijon, 16 juin à Dijon.

→ « **Animer son patrimoine exposé** » : juillet.

→ « **Catalogage de livres anciens** » : automne, à Besançon.

→ Journée d'étude : « **Le signalement, tout un programme !** » : avec le SLL, la BnF, la Fill, 13 octobre, format hybride.

### › Interprofession (développement des publics)

→ « **Lire en établissements de santé et médico-sociaux** » : présentation et échanges autour du *vade-mecum* réalisé par la Fill dédié à la construction d'une offre de lecture en établissements de santé, à destination des acteurs de la santé, du livre et de la lecture, 5 juillet, en visioconférence.

→ « **Préparer et animer une rencontre littéraire** » : en partenariat avec le festival littéraire Tandem, animée par Maya Michalon, 3 et 4 novembre, à Nevers.

À noter que les temps de formation dédiés aux partenaires du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues s'ajoutent à ce programme de formation spécifique.

## 2.3 COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En accord avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF.

Ce comité est un lieu d'échanges sur les pratiques de formation et de réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Une part des travaux menés par le comité de pilotage a abouti à **la mise en ligne d'un catalogue régional de formations commun sur le site web de l'agence, en 2021.**

Ce nouvel outil est pensé pour répondre aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région, mais aussi pour faciliter l'accès à l'offre de formations.



Parmi les objectifs poursuivis par le comité de pilotage durant ce triennal :

- **l'harmonisation des formations de base des bibliothèques départementales,**
- **l'élaboration d'une base de données de formateurs,**
- **en outre, lorsque le référentiel dédié, en cours de discussion au sein du ministère de la Culture, sera formalisé, une réflexion pourra y être engagée autour de la formation initiale des bibliothécaires.**

## 3 - OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

### 3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

#### 3.1.1 Édition

##### › Aide à la mobilité et la diffusion pour les éditeurs

L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région.

Ainsi, elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs et se déplace avec eux sur tout ou partie de la durée des salons suivants :

- **Salon L'Autre Livre de printemps** à Paris, 22 au 24 avril
- **Forum du livre** à Saint-Louis, 13 au 15 mai
- **Marché de la Poésie** à Paris, 8 au 12 juin
- **Salon L'Autre livre** à Paris, novembre
- **Festival du livre de Colmar**, 26 au 27 novembre
- **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (SLPJ)**, 1<sup>er</sup> au 5 décembre

*Nota : la présence de la Bourgogne-Franche-Comté au SLPJ ne sera renouvelée en 2023 que si l'agence dispose du budget nécessaire.*

##### › Catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté

Lancé en 2020 et publié et diffusé annuellement, le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse.

##### → Catalogue 2021-2022

Ce troisième numéro, présentant une sélection de **150 titres pour 46 maisons d'édition**, sera diffusé en **avril 2022**.

##### → Catalogue 2022-2023

Préparation en 2022 pour une diffusion début 2023.

##### › Soutien à la surdiffusion

En 2022, l'agence travaillera sur 2 projets :

– « **L'Espresso des éditeurs** » : des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants ou autres médiateurs, avec les éditeurs de la région venant tout à tour présenter leur maison, leur ligne éditoriale et leurs nouveautés. **Une mise en œuvre est prévue en 2022.**

– Une étude sur la faisabilité d'une tournée annuelle ou bisannuelle de quelques éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté dans une région limitrophe.

#### 3.1.1 Librairie

##### › Mon libraire, mon univers



À travers « Mon libraire, mon univers », l'agence souhaite **rendre visible la vitalité du réseau des quelque 90 librairies et librairies-papeteries-presse indépendantes en Bourgogne-Franche-Comté**, traduire la singularité de ces commerces, promouvoir, encourager et valoriser le développement d'animations de qualité sur le territoire régional.

« **Mon libraire, mon univers** » est une bannière régionale fédératrice et une identité graphique déclinée en supports de communication.

C'est aussi un dispositif partenarial de soutien au programme d'animation tout au long de l'année, porté par l'agence, à destination des librairies.

**Ce dernier sera reconduit pour 2022.**

Toutefois, compte tenu de sa faible mobilisation par les libraires, il devra faire **l'objet d'une réflexion en lien avec les partenaires publics de l'agence et les libraires eux-mêmes.**

##### › Rencontres nationales de la librairie (RNL) : 3 et 4 juillet à Angers

Événement biennal organisé par le Syndicat de la librairie française, les RNL sont un rendez-vous important pour les professionnels de la librairie et, au-delà, pour l'ensemble des professions du livre.

Temps privilégié de partage et d'échange alternant séances plénières et ateliers, cette manifestation présente de multiples intérêts pour les participants : formation continue, échanges d'expériences, production d'effets concrets (mesures de la part des éditeurs-diffuseurs, développement de bonnes pratiques et de projets de mutualisation entre libraires, etc.).

C'est aussi l'occasion de présenter des études ou de lancer des débats autour de l'économie des librairies.

**Ainsi, l'agence proposera-t-elle aux libraires de la région qui souhaitent s'y rendre un soutien financier pour les frais d'inscription (librairies non adhérentes au SLF) et d'hébergement.**

### 3.2 PATRIMOINE ÉCRIT

#### › Manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, qu'elle a initiée et qu'elle coordonne.

À compter de 2022, la manifestation connaît un renouvellement, à travers notamment un changement de dates et de durée, des critères de participation affinés et de nouveaux supports de communication.

#### Thématique 2022 : « Le corps »

La manifestation se déroulera du 1<sup>er</sup> septembre au 6 novembre, fédérant une cinquantaine de participants.

#### L'agence mettra en œuvre une large communication sur l'événement et valorisera ainsi les établissements

**partenaires :** un programme papier imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires, des affiches et jeux de cartes postales, des lettres d'information électroniques dédiées, une stratégie d'animation des réseaux sociaux avant, pendant et après la manifestation, un relais auprès de la presse, etc.

Dans le cadre de ce programme, l'agence organisera par ailleurs une conférence liée à la thématique et une journée d'étude liée aux enjeux de conservation et de valorisation du patrimoine écrit.

#### › Prêt de matériel

Dans sa démarche d'accompagnement à la conservation, à la diffusion et à la valorisation du patrimoine écrit, l'Agence Livre & Lecture prête du matériel de conservation et de valorisation :

- Des aspirateurs avec variateur de vitesse et filtration HEPA destinés aux ouvrages empoussiérés, avec risque minoré de moisissures.
- Deux modèles de lutrins en altuglas transparent.
- Des thermohygromètres - luxmètres avec interface USB.

### 3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

#### › Répertoire enrichi des auteurs en région Bourgogne-Franche-Comté

Un nouvel outil à l'attention de tout porteur de projets souhaitant faire intervenir un auteur « de proximité ».

#### Objectifs :

- soutenir les auteurs en favorisant résolument leur participation à la priorité nationale donnée à l'éducation artistique et culturelle ;
- favoriser l'interconnaissance entre les auteurs implantés en région et des porteurs de projet institutionnels, culturels ou encore issus de l'éducation, du secteur social ou pénitentiaire ;
- susciter ainsi un plus grand nombre de projets recourant aux auteurs ;
- animer le territoire.

En 2022, l'agence lancera le chantier de ce projet sans cesse repoussé durant le précédent triennal, faute de temps et en raison des incidences de la situation sanitaire sur son activité. Publication prévue fin 2023, ou début 2024.

#### › Soutiens partenariaux ponctuels pour la Vie littéraire

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence pourra proposer son partenariat selon des modalités qui seront définies au cas par cas.

#### En 2022, 2 coproductions sont d'ores et déjà prévues :

- [Projet 2021 reporté en raison de la crise sanitaire] **Journée consacrée à la poétesse Marie Noël** le 14 mai, portée par la Cie Odala : implication d'une classe de 2<sup>de</sup> du lycée Jacques-Amiot, conférences et lectures.
- **Rencontre avec la poétesse Sophie Loizeau** à la librairie Les Sandales d'Empédocle à Besançon, le 14 avril, portée par Les Poètes du jeudi (université ouverte).

Par ailleurs, l'agence apportera son concours administratif pour le portage financier de 2 actions relatives à la Vie littéraire et à l'éducation artistique et culturelle :

- Commande de texte du Musée Jenish Vevey (Vevey, Suisse) à l'auteur **Yves Ravey**.
- Rencontres avec l'auteur **Jean-Noël Blanc au sein des collèges Rouget-de-Lisle et Saint-Exupéry et du Lycée Jean-Michel à Lons-le-Saunier**, du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022.



# DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

*L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté s'adresse en premier lieu aux acteurs professionnels de la filière. Pour autant, elle a également vocation à se positionner au plus près des publics, ainsi que de l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté. Aux côtés de ses partenaires publics et en visant l'intérêt général, l'agence s'engage en effet à participer à la vie culturelle du territoire régional ainsi qu'à son équilibre social.*

*Dans cet esprit, elle s'attache plus particulièrement à mettre en œuvre ou coconstruire des opérations en faveur de territoires et publics spécifiques, et notamment : territoires dits « éloignés », tels que territoires ruraux ou quartiers prioritaires de la ville, publics jeunes et/ou scolaires dans le cadre d'actions d'éducation artistique et culturelle, ou encore publics empêchés, socialement ou géographiquement.*

## 1 - LES PETITES FUGUES - FESTIVAL LITTÉRAIRE ITINÉRANT EN BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ



### Objectifs du festival :

- favoriser l'accès au livre, à la lecture et à la littérature pour tous ;
- participer au développement culturel de territoires et publics éloignés, géographiquement ou socialement ;
- participer à l'éducation artistique et culturelle des élèves de la région, à leur compréhension de la démarche de création, ainsi qu'à leur initiation à la pratique artistique qu'est l'écriture et au développement de leur créativité ;
- accompagner les acteurs du livre, de l'éducation et de la culture dans leur politique d'animation, et favoriser une meilleure connaissance de la littérature contemporaine chez ces professionnels ;
- faire découvrir la littérature contemporaine ;
- donner au livre, à la lecture et à l'écrit une dimension actuelle, vivante, en prise avec le monde d'aujourd'hui ;
- rassembler un public diversifié en nouant des partenariats avec tous types de structures, qu'elles soient culturelles ou non ;
- soutenir les auteurs, les éditeurs de création et les acteurs de la diffusion.

Chaque rencontre avec l'un des auteurs invités dans le cadre du festival est le fruit d'une préparation minutieuse, portée par une dynamique humaine forte. **Elle s'appuie en outre sur les ressources construites et mises à disposition par l'agence**, notamment une panoplie de **formations** proposées en amont, ainsi que de **riches dossiers pédagogiques et culturels** sur l'œuvre de chacun des auteurs invités, initiés en 2020.



**La 21<sup>e</sup> édition du festival se tiendra du 14 au 26 novembre 2022.**

Durant quinze jours, une vingtaine d'auteurs seront invités à sillonner la région pour plus d'une centaine de rencontres avec des publics variés.

Le choix des auteurs, l'élaboration du programme, mais aussi l'organisation des formations préalables, la détermination des petites formes et la stratégie de communication, tout ceci commencera début 2022.

### ► Les Petites Fugues à Mayence

Initié en 2021 dans le cadre du jumelage entre la Bourgogne-Franche-Comté et le land de Rhénanie-Palatinat, un nouveau partenariat s'est tissé entre l'agence et la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence.



**Chaque année en effet, un auteur invité aux Petites Fugues, si possible issu de la région, se rendra à Mayence pour 2 rencontres, l'une publique, l'autre scolaire, en amont ou en aval des dates du festival.**

**En 2021, c'est l'auteur Yves Ravey qui a inauguré ce partenariat.**

## 2 - PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**De façon générale et en fonction de ses moyens humains, l'agence se positionne comme le partenaire potentiel** (aide à l'ingénierie et au montage de projets) de structures ou établissements scolaires souhaitant mener des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de livre, de lecture et d'écriture.

### 2.1 JEUNES EN LIBRAIRIE

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance qui le finance, Jeunes en librairie est un dispositif initié par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC), coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale.



### Objectifs :

- favoriser l'accès au livre et développer le goût de la lecture ;
- faire connaître le rôle indispensable de la ou du libraire dans la chaîne du livre et sur le territoire ;
- inciter les jeunes à fréquenter la librairie pendant et après le projet, de manière autonome ;
- sensibiliser les jeunes à l'interprofession du livre et à son économie.

Jeunes en librairie, c'est tout à la fois :

→ **un dispositif d'éducation artistique et culturelle**, qui invite élèves et enseignant.e.s à découvrir l'écosystème du livre et la librairie indépendante ;

→ **un projet associant une classe et un.e libraire** qui donne à voir et à comprendre son métier et son rôle indispensable sur le territoire ;

→ **la découverte de la chaîne du livre** : ses acteurs, ses enjeux, culturels et économiques, son cadre juridique (loi Lang de 1981), la créativité et la diversité de la production éditoriale, le métier de libraire... ;

→ **un parcours** qui conduit les élèves à rencontrer et échanger avec la ou le libraire, à effectuer une visite de la librairie et à choisir, de manière libre et éclairée, les livres avec lesquels elles ou ils repartiront à cette occasion ;

→ **un bon d'achat** de 30 € remis à chaque élève lors de la visite dans la librairie partenaire, lui permettant de choisir, en autonomie, les ouvrages qui rejoindront sa bibliothèque personnelle.



**Pour l'année scolaire 2022-2023, l'agence poursuivra la coordination générale de Jeunes en librairie.**

## 2.2 APPELS À PROJETS DRAC / DRAEAC

En partenariat avec l'équipe pédagogique des établissements demandeurs et/ou les professionnels du livre impliqués, l'agence propose un appui à l'ingénierie de projets et/ou répond à des appels à projets ou candidatures publiés par la DRAC et le Rectorat.

**Chaque domaine d'intervention de l'agence (patrimoine écrit, vie littéraire, économie du livre) peut servir de socle à un projet, en fonction des attentes et objectifs des partenaires.**

**Projets accompagnés pour l'année scolaire 2021-2022 :**

- « **Patrimoines écrits : les figures de nos histoires** ».

**Avec une classe de 2<sup>de</sup> PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole.**

**> 24 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2021]

- « **Drôles d'enquêtes sur les dictionnaires patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Vesoul** ». **Avec une classe de Terminale générale du lycée Belin de Vesoul.**

**> 24 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, le lycée, la bibliothèque municipale, les amis de la bibliothèque et du musée, la maison du lycéen, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2021]

- « **La littérature en folie** ». **Avec 2 classes de Seconde générale, 2 classes de Première générale, 2 classes de Première STMG et 1 classe de Terminale du lycée Xavier-Marmier de Pontarlier.**

**> 204 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2021]

## 2.2 RESSOURCES EMPRUNTABLES & INTERVENTIONS DE L'AGENCE

► **Prêt d'expositions**

**L'agence tient 3 expositions à la disposition gratuite de tout partenaire intéressé** (établissements scolaires, bibliothèques, librairies, centres de loisirs, structures sociales et de santé, établissements pénitentiaires, etc.) :

- **Comment un livre vient au monde ?**

Une exposition des éditions Rue du Monde (14 panneaux rigides de 60 X 80 cm) pour expliquer aux jeunes (à partir de 6/7 ans) la chaîne du livre : de l'écrivain à la librairie en passant par le manuscrit, l'illustration, la maquette, le papier, l'impression, la reliure, la diffusion, la presse...

- **La laïcité en questions**

Une exposition de la Bibliothèque nationale de France. Un ensemble de 10 affiches plastifiées qui propose un éclairage sur des notions-clés, des mises en perspective et accompagnées d'une riche iconographie.

- **Le siècle de Gutenberg : voyage au temps des premiers imprimeurs**

Une exposition de l'Agence Livre & Lecture composée de 30 panneaux et 21 cloisons, présentant les origines du livre imprimé en Europe.



**En 2022, une nouvelle exposition sera disponible au prêt :**

- **Objectifs de développement durable**

Une exposition initiée par la Fondation GoodPlanet avec le photographe Yann Arthus-Bertrand en association avec le réseau Canopé. Composée d'un ensemble de 17 posters photographiques, elle contribue à nourrir les problématiques autour des objectifs de développement durable (ODD) tels que définis par l'UNESCO.

### ► « Patmobiles » : les malles pédagogiques du patrimoine écrit

Durant ces deux dernières années, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, afin de **faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle**, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

À compter de 2023, les malles seront proposées au prêt à tout type de structure demandeuse, accompagnées de supports pédagogiques.

Publics visés : tous publics depuis l'école élémentaire.

### ► Interventions de l'équipe de l'agence

À la demande des enseignants, un membre de l'équipe de l'agence peut intervenir directement dans les classes (collèges et lycées) pour une présentation de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit, l'interpréter à la lumière du présent et y apporter un regard nouveau.

## 3 - POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES CULTURE-JUSTICE & CULTURE-SANTÉ

En accord avec ses partenaires publics, l'agence a débuté une réflexion sur la possibilité de s'engager dans les politiques interministérielles portées par le ministère de la Culture avec ses homologues en charge de la Justice et de la Santé. Un premier tour d'horizon, réalisé en rencontrant les personnes référentes au sein des différentes institutions impliquées, a permis de dégager les premières orientations.

### 3.1 LECTURE-JUSTICE

L'accès au livre et la lecture pour les personnes sous main de justice est identifié comme un enjeu important dans la mission de développement des publics portée par l'agence. Afin d'accompagner, relayer, développer cet accès au livre et à la lecture, un état des lieux plus complet semble nécessaire, notamment des conventions et partenariats existant entre les bibliothèques carcérales et les bibliothèques publiques.



**Ainsi, en 2022-2023, l'agence s'est-elle donné pour mission de :**

- établir un état des lieux des bibliothèques pénitentiaires et des partenariats en région ;
- formuler des préconisations ;
- déterminer des objectifs opérationnels.

**Le périmètre de l'enquête couvrira les 9 maisons d'arrêt et 2 centres de détention de la région, ainsi qu'une dizaine de bibliothèques municipales et départementales.**

Par ailleurs, dans la continuité des contacts pris dans le cadre des Petites Fugues 2021, **une rencontre d'auteur sera organisée au centre de détention de Joux-la-Ville, le 14 juin**. Les personnes détenues qui participent à un projet d'atelier d'écriture avec une enseignante recevront Denis Lachaud dans ce cadre.

### 3.2 LECTURE-SANTÉ

L'agence se positionne pour informer et sensibiliser les acteurs du livre et de la lecture dans le cadre de l'appel à projet culture-santé, relayer et valoriser auprès des acteurs de la santé, du livre et de la lecture le *vade-mecum* réalisé par la Fill et dédié à la construction d'une offre de lecture en établissements de santé et médico-sociaux.

## 4 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

### ► Les bourses de résidence du Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant **l'attribution de bourses de résidence à des auteurs implantés hors région qui en font la demande**.

Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée ;
- recherche d'un logement ;
- sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps : 30 % maximum consacrés aux rencontres et interventions (temps de trajet, de préparation et de participation effective compris) ;
- mise en contact des partenaires avec l'auteur ;
- codétermination des éventuelles thématiques ainsi que des types d'interventions envisagées pour l'auteur ;
- conventionnement entre les partenaires ;

- participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies ;
- suivi et valorisation de la résidence.

En 2022, en fonction des demandes des auteurs et des décisions du Conseil régional, l'agence accompagnera et installera la mise en place et le suivi de résidences.

#### ► **Autres projets de résidence sur le territoire**

Au-delà du dispositif régional, l'agence se tient à la disposition de tout porteur de projet souhaitant accueillir un auteur en résidence pour une aide au montage du projet.

#### ► **Communication dédiée**

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre ou avec eux, l'agence a en outre mis en place une page Facebook dédiée : [www.facebook.com/residencesauteursenBFC](https://www.facebook.com/residencesauteursenBFC)

Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.



# IV

## STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

*Quatre ans après sa naissance, issue de la fusion des 3 anciennes structures régionales pour le livre de Bourgogne et Franche-Comté, l'agence semble avoir trouvé sa place et une bonne visibilité dans le paysage régional du livre et de la lecture. Pour autant, la poursuite de son enracinement en Bourgogne-Franche-Comté et auprès de ses « usagers » présents ou à venir demeure un enjeu permanent et déterminant.*

*Il s'agit en effet de continuer à fédérer professionnels et institutions autour de valeurs et d'ambitions partagées : poursuite de l'intérêt général, équité de traitement, recherche de la complémentarité, adaptation, objectivité et subsidiarité. Il s'agit en outre de sans cesse renforcer la dynamique existante autour de la filière du livre en région, en valorisant tout en les consolidant la diversité et la richesse de ses activités.*

# 1 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES

## 1.1 COMMUNICATION ASSOCIATIVE

La légitimité de l'agence repose, entre autres mais notamment, sur sa capacité de représentation, et ainsi la fidélisation et le développement de sa communauté d'adhérents.

Dans cette perspective, l'agence reste attentive à ses outils de communication associative :

- › **Rapport annuel à l'assemblée générale**
- › **Carte de vœux**
- › **Plaquette de présentation de l'agence**, projet inabouti durant le premier triennal de l'agence, il sera remis à l'ordre du jour et publié courant 2023.

## 1.2 BASES DE DONNÉES & DOCUMENTATION

### › Bases de données

Vaste chantier quasiment achevé courant 2021, la fusion, l'harmonisation et le toilettage des bases de données des anciennes structures est toutefois un ouvrage à remettre sans cesse sur le métier à travers des mises à jour et enrichissements perpétuels qu'il nécessite.

**En 2022, l'agence souhaite notamment identifier un logiciel adapté de traitement des bases de données, pour s'en doter en 2023.**

### › Documentation

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- **Le centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 3 fonds: un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs); un fonds professionnel; un petit fonds de littérature contemporaine issu des acquisitions relatives aux Petites Fugues (depuis 2018) et à L'Échappée littéraire.
- **Le centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds: un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs); un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues; un fonds professionnel.

L'agence souscrit par ailleurs quelques abonnements, numériques ou papier, à des titres de presse régionaux ou spécialisés ou en est destinataire à titre gratuit (*Livres Hebdo*, *Le Matricule des Anges*, *L'Est Républicain*, revues de structures homologues en région, *Chroniques de la BnF*, *Revue de l'ENSSIB*, etc.), également tenus à la disposition de ses adhérents.

# 2 - COMMUNICATION NUMÉRIQUE

## 2.1 SITE INTERNET AGENCE :

**WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR**

Le site Internet de l'agence a été lancé au printemps 2020.

Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence et constitue un outil d'information** dédié à la fois :

- aux institutions: annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision;
- aux professionnels du livre: ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités;
- au grand public: information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.



Le site Internet est pensé comme un outil en constant développement.

En 2022 : mise en ligne de la suite des **annuaires des professionnels du livre en région Bourgogne-Franche-Comté**, et création d'une **rubrique « Livres parus »** recensant les dernières publications des auteurs et éditeurs en région.

Également **pensé comme un portail**, le site de l'agence propose, sur sa page d'accueil, des accès directs et permanents vers les opérations spécifiquement portées par l'agence.

À noter en particulier :

- une page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté;
- une page dédiée pour Jeunes en librairie;
- une page dédiée pour Mon libraire, mon univers;
- un renvoi vers [www.lespetitesfugues.fr](http://www.lespetitesfugues.fr): le site Internet dédié au festival Les Petites Fugues.

## 2.2 LETTRE D'INFORMATION & RÉSEAUX SOCIAUX

### › La lettre d'information électronique

**La lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 000 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture.**

Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région.

Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

### › Réseaux sociaux

L'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

#### → 1 page Facebook :

**[www.facebook.com/LivreLectureBFC](http://www.facebook.com/LivreLectureBFC)**

L'agence y relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation, mais également lecteurs ou simples curieux).

La page Facebook est également l'outil de valorisation et de promotion des trois opérations majeures portées par l'agence : Les Petites Fugues, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Jeunes en librairie.

#### → 1 compte Twitter :

**[https://twitter.com/ALL\\_BFC](https://twitter.com/ALL_BFC)**

Permettant aux internautes de suivre l'agence ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.

#### → 1 compte Instagram :

**[www.instagram.com/livrelecture\\_bfc](http://www.instagram.com/livrelecture_bfc)**

Dédié au patrimoine, ce compte propose de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Il valorise les documents numérisés de divers supports, mais aussi les actions menées par l'agence pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit.

## 2.3 VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE

### › Livre en vues

Livre en vues, ce sont des **reportages vidéo dédiés à la découverte des acteurs du livre** de la région.

Réalisés avec Les Archimèdes, agence de communication dijonnaise, ces reportages paraissent au rythme de 1 à 3 par an.

En 2022, l'agence souhaite réaliser un **reportage témoignant du dispositif Jeunes en librairie.**

### › Entretiens avec les professionnels au sujet de la loi Lang



Dans le prolongement des 40 ans de la loi Lang sur le prix unique du livre (2021), campagne nationale initiée en 2021 par le Syndicat de la librairie française (SLF) et l'ALCA – Agence Livre, Cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, **6 libraires et 5 éditeurs de la région nous ont donné leur point de vue sur cette loi** : son fonctionnement, ses enjeux, ses axes d'amélioration.

**Ces entretiens seront diffusés durant le premier semestre 2022, via la lettre d'information de l'agence, sur son site Internet et les réseaux sociaux.**

PAGES 78 > 80



# BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2022



**CHARGES : 1 288 364,97 €**

			<b>BP 2022</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Écart</b>
Interface institutions & professionnels	<b>185 736,14 €</b>	Aide à la décision et à l'ingénierie	<b>54 489,88 €</b>	59 134,37 €	-4 644,49 €
		Coopération documentaire	<b>131 246,26 €</b>	55 106,31 €	76 139,95 €
Développement de la filière	<b>305 379,27 €</b>	Accompagnement & Conseils aux professionnels	<b>66 273,22 €</b>	73 245,50 €	-6 972,28 €
		Formation	<b>78 972,16 €</b>	79 587,21 €	-615,05 €
		Opérations & Outils de soutien	<b>160 133,89 €</b>	124 606,10 €	35 527,79 €
Dynamique des territoires & développement des publics	<b>484 119,97 €</b>	Les Petites Fugues	<b>313 691,23 €</b>	342 672,42 €	-28 981,19 €
		Partenariats pour l'EAC	<b>149 366,25 €</b>	61 439,57 €	102 666,76 €
		Lecture-Justice	<b>14 740,08 €</b>		
		Résidences d'auteurs	<b>6 322,41 €</b>	5 251,33 €	1 071,08 €
Stratégies de communication & Ressources	<b>90 237,07 €</b>	Communication institutionnelle & Ressources professionnelles	<b>42 775,37 €</b>	55 268,39 €	-12 493,02 €
		Communication numérique	<b>47 461,71 €</b>	45 179,88 €	2 281,83 €
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	<b>222 892,51 €</b>	Locaux	<b>59 309,10 €</b>	59 607,16 €	-298,06 €
		Administratif	<b>23 509,98 €</b>	33 982,43 €	-10 472,45 €
		Équipements	<b>32 610,48 €</b>	46 226,00 €	-13 615,52 €
		Déplacements & Frais divers	<b>23 863,53 €</b>	24 243,93 €	-380,40 €
		Charges diverses	<b>24 500,00 €</b>	9 654,32 €	14 845,68 €
		Masse salariale liée au fonctionnement	<b>59 099,42 €</b>	118 317,08 €	-59 217,66 €
			<b>1 288 364,97 €</b>	1 193 522,00 €	94 842,97 €

**RECETTES : 1 288 364,97 €**

En couleur : montants non conventionnés

En noir : fonds dédiés

			BP 2022	Réalisé 2021	Écart
Subventions	<b>1 256 315,16 €</b>	DRAC - Fonctionnement	<b>460 000,00 €</b>	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC- Actions fléchées	<b>201 670,72 €</b>	31 120,00 €	170 550,72 €
		CRBFC - Fonctionnement	<b>505 200,00 €</b>	505 200,00 €	0,00 €
		CRBFC - Actions fléchées	<b>22 944,44 €</b>	32 433,20 €	-9 488,76 €
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, collectivités)	<b>66 500,00 €</b>	61 365,24 €	5 134,76 €
Participations & Adhésions	<b>30 179,81 €</b>	Participations	<b>16 179,81 €</b>	515,13 €	15 664,68 €
		Adhésions	<b>14 000,00 €</b>	14 835,00 €	-835,00 €
Transfert de charges	<b>0,00 €</b>	Remboursement formations	<b>0,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
		Prévoyance	<b>0,00 €</b>	8 355,92 €	-8 355,92 €
Produits divers	<b>1 000,00 €</b>	Intérêts financiers	<b>1 000,00 €</b>	644,41 €	355,59 €
		Produits exceptionnels et de gestion	<b>0,00 €</b>	8 356,55 €	-8 356,55 €
<b>Fonds propres</b>	<b>0,00 €</b>				
Fonds dédiés	<b>870,00 €</b>	Sites Internet	<b>870,00 €</b>	2 070,00 €	-1 200,00 €
		Signalétique salons éditeurs	<b>0,00 €</b>	1 926,00 €	-1 926,00 €
		Soutien Vie littéraire	<b>0,00 €</b>	500,00 €	-500,00 €
		Suite fusion	<b>0,00 €</b>	2 000,00 €	-2 000,00 €
		Signalement	<b>0,00 €</b>	2 549,00 €	-2 549,00 €
		Formation	<b>0,00 €</b>	5 150,00 €	-5 150,00 €
		Les Petites Fugues	<b>0,00 €</b>	30 000,00 €	-30 000,00 €
			<b>1 288 364,97 €</b>	1 167 020,45 €	121 344,52 €

**RÉSULTAT : 0,00 €**



Association loi 1901 accompagnée par l'État (Direction régionale des affaires culturelles – DRAC) et la Région, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est le lieu ressource où se tient, entre les pouvoirs publics et les professionnels du livre et de la lecture, la concertation nécessaire à l'ajustement des politiques publiques du livre et de la lecture sur le territoire et à leur mise en œuvre. Elle est un lieu de réflexion et de prospective sur le développement du secteur, et de coopération entre les professionnels eux-mêmes.

## DIRECTION

**Marion Clamens**

## SERVICES TRANSVERSAUX

### › Administration

**Christine Couet** - Administratrice

### › Communication

**Léa Mauvais-Goni** - Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique

**Anne-Gaëlle Quivy** - Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données

## SERVICES AUX PROFESSIONNELS

### › Vie littéraire & Développement de la lecture

**Géraldine Faivre** - Cheffe de projet Vie littéraire & Petites Fugues

**Marion Masson** - Chargée de mission Développement des publics & Vie littéraire

**Nicolas Bigaillon** - Assistant sectoriel

### › Économie du livre

**Floriane Caprioli** - Chargée de mission Économie du livre - Secteur librairie

**David Finot** - Chargé de mission Économie du livre - Secteur édition

### › Lecture publique & Patrimoine écrit

**Alice Zunino** - Directrice de secteur

**Maud Curtheley** - Chargée de mission Lecture publique & Patrimoine écrit

**Pascale Milly** - Chargée de mission Patrimoine écrit



Agence Livre & Lecture  
Bourgogne-Franche-Comté



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



**SITE DE BESANÇON** - 25, rue Gambetta - 25000 Besançon

**SITE DE DIJON** - 71, rue Chabot-Charny - 21000 Dijon

administration@livre-bourgognefranchecomte.fr

www.livre-bourgognefranchecomte.fr - 03 80 68 80 20